

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO I

JULES DORION, Directeur.

EDITION QUOTIDIENNE

BUREAUX : 103 rue Ste-Anne

LE SACRE DE MONSIEUR PAUL-EUGÈNE ROY

Imposantes cérémonies à la Basilique de Québec, en présence de trois archevêques et de sept évêques de la province de Québec, de Son Excellence le lieutenant-gouverneur, Sir L.-A. Jetté, des représentants des gouvernements fédéral et provincial. Sermon de circonstance prêché par Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières. Grand banquet donné aux membres du clergé, au Séminaire. Discours de Mgr l'Archevêque de Québec, de Mgr Roy et de Mgr Mathieu.

Le dimanche 10 mai restera dans l'histoire de l'Eglise canadienne une date mémorable, et pour plusieurs un souvenir fécond en émotions saintes et bien douces. Nous écrivons, au soir de ce beau jour, encore sous le coup des vives émotions qui ont empoigné notre âme.

Donc ce matin, à la Basilique, par les mains de Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec, assisté de Messieurs les évêques de Rimouski et de Chicoutimi, la Sainte Eglise confère à Monsieur Paul Eugène Roy le caractère épiscopal.

Tout le vieux temple est rempli de fidèles avides de contempler une cérémonie aussi solennelle et aussi sainte, de déposer aux pieds des autels pour celui qui va assumer de bien lourdes responsabilités, des vœux et des prières.

Et la musique et les chants, l'autel qui respire de lumières et de fleurs, les fenêtres closes de tentures rouges, les cintres bordés de draperies à franges d'or, la voule du sanctuaire et le baldaquin illuminé, les ornements qui étincellent, la foule des prêtres et des ministres sacrés qui se prosternent et qui prient, la présence au bas chœur des représentants de l'autorité civile, tout contribue à émouvoir l'âme, à fixer l'admiration. Quelles sont grandes et touchantes les cérémonies catholiques! Quelles ont un sens profond et mystérieux. Sur ce prêtre trois Pontifes vont prononcer des prières et des paroles toutes puissantes, l'évêque consacrateur va mettre à son doigt un anneau béni, sur son front, il va tracer une onction avec le Saint Chrême, et pontife à son tour, il pourra jusqu'à son dernier souffle étendre lui aussi ses mains, ordonner des prêtres et confirmer dans la foi les enfants de la sainte armée.

Et quand, de Monsieur l'Archevêque assisté des deux frères du nouvel élu le Rév. Père Arsène, dominicain, et l'abbé Philéas, curé de Ste-Anastasia, nos yeux se reportent sur l'élu accompagné lui-même de deux de ses frères, les abbés Camille et Alexandre, nous ne pouvons penser sans émotion aux grâces de choix dont Dieu a comblé cette belle famille. Et nous regardons au bas chœur, une femme, blanche par l'âge, remuée dans toute son âme par des sentiments si divers, si multiples et si grands, et une question se pose, devant nous, bien mystérieuse. Cette mère qui a donné déjà à l'Eglise une religieuse et cinq prêtres, qu'a-t-elle donc fait pour mériter de voir l'un d'entre eux revêtir aujourd'hui les grandeurs de l'épiscopat? Tant de consolations et tant de joies sur la terre, comme préludes des célestes récompenses doivent être le fruit de bien des sacrifices, et de plusieurs générations de vertus et de sainteté.

LES CEREMONIES

Impossible de décrire les phases compliquées de cette grandiose cérémonie, ce serait trop long, et pour en bien comprendre la belle ordonnance, le mysticisme profond, il faut y avoir assisté. Tout est grand et majestueux, depuis le moment où l'élu se prosternant sur le pavé, la face contre terre, fait à Dieu, à l'Eglise, aux âmes, l'offrande sans retour et la plus entière de toutes ses forces de tout son être, jusqu'à l'instant où, évêque enfin, il s'en vient mitre en tête, appuyé sur le bâton pastoral, donner à sa mère, à ses parents, et au peuple sa première bénédiction épiscopale.

LE SERMON

A Mgr Cloutier évêque de Trois-Rivières, avait été confiée la charge de chanter les grandeurs de l'épiscopat.

La bonne fortune de pouvoir reproduire en entier cette pièce d'éloquence, nous enlève la tâche difficile de l'apôtre.

Episcopum oportet iudicare, interpretare, consecrare, ordinare, offerre, baptizare et confirmare. (Pont. Rom.) L'évêque doit juger, interpréter, consacrer, ordonner, offrir, baptiser et confirmer.

Excellence,

Messieurs,

Mes Frères,

L'Eglise de Québec éprouve aujourd'hui une joie bien vive. Comme préface aux grandes fêtes commémoratives de la mort de son saint Fondateur, elle voit son illustre siège s'emplir en quelque sorte et recevoir, avec un éclat nouveau, une nouvelle force. Le bien-aimé Pontife qui occupe glorieusement ce siège, a jeté les yeux sur l'un de ses prêtres, distingué entre tous, pour l'associer à son apostolat. Le Souverain Pontife a agréé ce désir, et le choix que son autorité suprême a daigné faire, nous a valu l'imposante solennité de ce jour.

Les Chefs de l'Eglise canadienne sont heureux de recevoir dans leurs rangs un collègue sur lequel reposent de belles espérances. Le clergé voit se doubler la protection qui lui est due et la paternité qui l'encourage et le soutient. Le Séminaire de Québec avec l'Université Laval, le plus beau joyau de cette Eglise, qui en possède tant et de si précieux, brille d'un plus vif éclat, par l'honneur qui est décerné à l'un de ses fils. Toutes les communautés de l'Archidiocèse et tout le peuple fidèle entendent déjà les nombreux bienfaits qui leur seront distribués par un nouveau cœur d'apôtre, et tous se réjouissent particulièrement de ce que leur bien-aimé Pontife et Père pourra, grâce à ce secours opportun et malgré les atteintes de l'âge, être conservé longtemps encore à leur affection et à leur dévouement, comme aux intérêts de la patrie canadienne.

En présence de la joie générale, notre tâche à nous est sans doute d'en montrer la juste raison, et de l'accroître, si possible en essayant d'acquiescer brièvement les sublimes fonctions de l'épiscopat, suivant le texte du Pontifical Romain: l'évêque doit juger, interpréter, consacrer, ordonner, offrir, baptiser et confirmer.

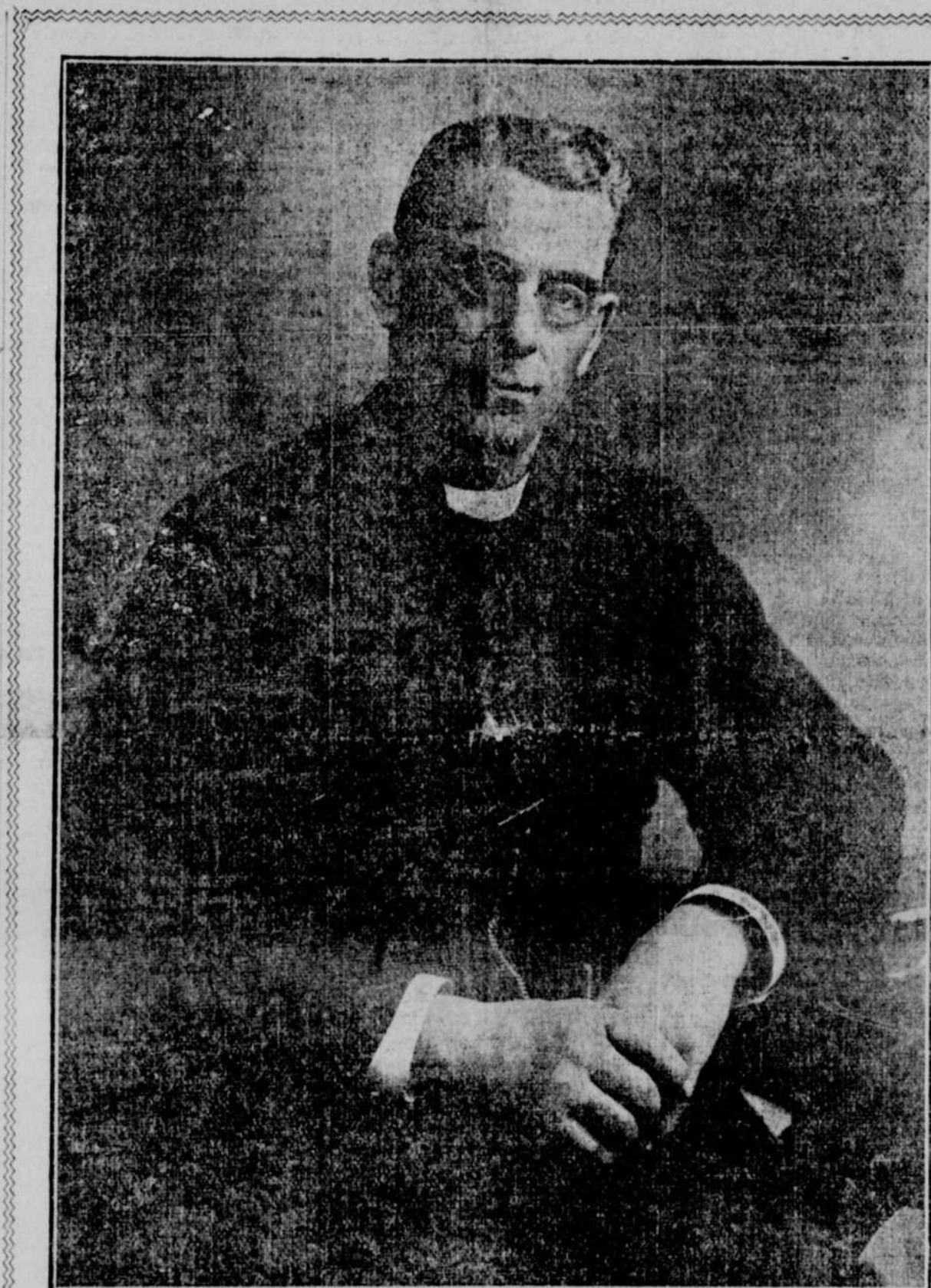
I

Le Sauveur du monde en appelant ses apôtres, et en eux les évêques, à être ses coopérateurs et ses substituts dans le travail de la régénération de l'homme, leur a confié la plénitude de son sacerdoce, et, par là même, toute sa puissance productive de la grâce et du salut. "Le mystère de l'unité de l'Eglise", dit Bossuet, est dans les Evêques, comme chefs du peuple fidèle; et l'ordre épiscopal enferme en soi avec plénitude l'esprit de fécondité de l'Eglise."

Et gardons-nous de croire que les évêques ne possèdent une telle vertu et de tels pouvoirs que collectivement. L'épiscopat est un, dit saint Cyprien, il n'est pas distribué par parties, il demeure tout entier dans chaque évêque. "Episcopatus unus est, cuius singuli in solidum partes tenent." (de unit. Eccl.) Donc, chaque évêque, à la tête du troupeau qui lui est confié, jouit des attributions de Jésus-Christ, régénérant les âmes, les animant de la vie divine et les préparant aux noces éternelles.

Son diocèse prend le nom de l'épouse de Jésus-Christ, c'est son épouse à lui. "Episcopi sunt sponsi Ecclesiae loco Christi", dit saint Thomas (Som. Théol.); c'est l'Eglise particulière qui est produite par l'Eglise universelle, comme une fleur par sa tige, mystérieux épanouissement qui retient tous les biens de l'Eglise universelle, sa foi, ses sacrements, son esprit, les tendres sollicitudes du divin Pasteur, toujours Chef unique et suprême de l'Eglise entière et des troupeaux particuliers.

L'Eglise particulière n'est donc pas une simple division territoriale, opérée pour une meilleure police dans le gouvernement; non, elle est, dans sa



Mgr PAUL-EUGÈNE ROY

EVÊQUE DE LEUTHÉROPOLIS
AUXILIAIRE DE QUÉBEC

nature, ce qu'est l'Eglise universelle: elle est en possession de la même substance, de la même vie, des mêmes richesses, des mêmes fruits du sacerdoce de Jésus-Christ; elle n'en diffère que par la stabilité, elle, pouvant faillir et tomber, l'Eglise universelle étant, au contraire infallible et dotée d'immortalité.

C'est ainsi que l'évêque n'est pas seulement un lieutenant, un délégué, mais un Chef, en qui Jésus-Christ préside, un Prince, en qui il commande, un Pontife, en qui il régénère, il sanctifie, il sauve. "C'est par l'évêque, dit saint Polycarpe, que Dieu adopte ses fils."

Or, toute l'économie de l'œuvre pastorale se résume en trois mots: former la foi des fidèles, les nourrir de la grâce, les gouverner.

Les paroles de vérité que Jésus-Christ a reçues de son Père, il les a transmises à ses Apôtres, "Verba quae dedit mihi, dedi eis" (Jean 17-8), avec ordre pour eux de les enseigner aux peuples. "Euntes et docete omnes gentes" (Matt. 28-19); il a donné à ces Apôtres le pouvoir de régénérer les âmes, "Baptizantes eos" (Matt. 28-19) et celui de les nourrir de sa chair immolée, "Hoc facite in meam commemorationem" (Luc 22-19); il a voulu qu'ils régissent ces âmes avec autorité. "Qui vos audit, me audit, qui vos spernit, me spernit" (Luc 10-16).

II

Tout d'abord, l'évêque forme la foi de son peuple. La foi est le premier

principe du salut: il faut croire à Dieu pour le servir, et au ciel pour le gagner. Or, la foi se communique par la parole. "Fides ex auditu", dit saint Paul (Rom. 10-17). Comment croire en Jésus-Christ, si l'on n'entend pas parler de lui, "Quomodo credent ei, quem non audierunt"? (Rom. 10-18).

L'évêque vient donc à son peuple les lèvres pleines de ces enseignements, qu'il a lui-même reçus du ciel, dont le dépôt sacré est dans l'Ecriture et la Tradition, et qui portent partout lumière et vie. La parole sainte, en effet, c'est la pensée de Dieu manifestée à l'homme, c'est Dieu lui-même se communiquant à sa créature, pour lui dire ce qu'elle est et ce qu'elle doit faire, ce que sont les choses qui l'entourent, et par dessus tout ce qu'est son Créateur lui-même, et ce qu'il exige d'elle.

L'évêque prêche et fait ainsi communiquer son peuple à la parole de Jésus-Christ, selon l'expression des Saints Pères, comme à la table sacrée, il le fait communiquer à son corps et à son sang adorables.

Il est juge, maintenant, de la foi, non pas en ce sens qu'il puisse définir les questions relatives à la foi, ce qui est une cause majeure réservée au Siège Apostolique; mais en ce sens qu'il a le droit comme le devoir, de condamner tout enseignement contraire à la foi, et de juger et de reprendre tous ceux de ses sujets, qui feraient ainsi erreur sur la doctrine. "Episcopus oportet iudicare, interpretare" (Pont. Rom.).

Il prêche, et par la diffusion de la parole sainte, il dissipe l'ignorance, enseigne les devoirs d'état, montre le bonheur des diverses conditions, indique la route du ciel. Aux yeux des faibles que le monde entraîne, il fait briller d'éclat des récompenses éternelles, détruisant ainsi les illusions des beautés terrestres; les justes inquiets reçoivent de lui conseil et lumière dans leurs doutes et s'affirment dans leurs résolutions; les pécheurs endurent sous la menace des châtements divins, et cèdent enfin sous l'aiguillon salutaire du remords; les membres souffrants de Jésus-Christ respirent le baume enivrant des consolations célestes, et apprennent ainsi à chérir leur croix et à verser leurs larmes avec amour.

Cette fonction importante de la prédication, où l'évêque l'accomplit-il? Dans sa chaire propre et dans toutes les chaires de son diocèse, puis partout où l'occasion lui en est légitimement fournie. De quelle manière s'en acquitte-t-il? Oralement, dans ses sermons, ses allocutions, ses entretiens; et par écrit, dans ses mandements, ses lettres pastorales, ses livres. Il prêche par lui-même et par ceux qu'il envoie, par ses missionnaires, ses curés, ses prêtres, à qui il donne ou refuse l'autorisation, se portant ainsi garant de la sûreté de leur doctrine et de leur enseignement. Sa voix retentit aux oreilles des grands et des petits, des pauvres et des riches, dans les villes et dans les campagnes, sous les voûtes des cathédrales superbes, dans l'hum-

ble église du village et jusque dans la petite chapelle du missionnaire perdu dans la forêt, au milieu des sombres montagnes. "In omnem terram exivit sonus eorum". (Rom. 10-18).

Et cette parole, l'évêque la veut toujours simple, pour qu'elle soit à la portée de toutes les intelligences, toujours exacte et mesurée, pour qu'elle guide sûrement, toujours pleine de charité et brûlante de zèle pour le salut des âmes, non revêtue des apprêts de la sagesse humaine. "Non in persuasibilibus humanae sapientiae verbis" (Pont. Rom.), "non ondulante" comme le caprice et l'intérêt, mais franche et droite comme la vérité qu'elle porte, prudente contre la ruse mais sans souci des conséquences qu'entraîne le devoir, intrépide enfin, lorsqu'il le faut, comme celle de Chrysostome devant Théodose et celle de Basile en face de Valens.

Dans l'accomplissement de ce grave ministère de la parole, l'évêque ne saurait cependant se défendre de la crainte d'errer, vu que, après tout, il est faillible, s'il ne lui était donné un moyen de se préserver de toute erreur. Quel est ce moyen? C'est de s'attacher d'une manière irrévocable au Siège Apostolique, qui est la colonne de la vérité, à la Chaire de Pierre, d'où Jésus-Christ parle et enseigne par son Vicaire. Sa doctrine sera donc toujours celle du Pape; ses légons, ses interprétations seront inspirées par le Saint-Siège, et ainsi il sera pour le troupeau un guide absolument sûr. Voilà, dit Notre-Seigneur, que Satan a demandé à vous cribler, vous le Colosse des évêques, comme on cribble le froment. "Ecce Satanas expetivit vos, ut cribraret sicut triticum", c'est-à-dire à vous agiter par l'incertitude des questions et par le danger de l'erreur; mais j'ai prié pour toi, Pierre, afin que tu ne sois jamais criblé, car tu es la pierre sur laquelle je bâtirai mon Eglise, et tu seras le roc sur lequel je bâtirai mon Eglise. "Et tu aliquando conversus confirma fratres tuos". (Luc 22-31-32.)

III

Si l'évêque par sa parole et ses enseignements appelle son peuple à la foi, ce n'est que dans le but de le faire entrer par là dans la vie nouvelle et de lui en faire goûter toutes les suaves réalités. Il veut, au moyen de la grâce, le faire vivre de la vie de Dieu. "Efficiamini divinae consortes naturae" (2 Pet. 1-4), afin qu'après l'apprentissage des jours présents, ce peuple puisse consommer cette vie dans l'éternelle félicité.

La prière est le premier moyen qu'il emploie pour cette seconde œuvre. Mais cette prière n'est pas simplement la prière isolée déjà puissante sur le cœur de Dieu, quand elle part de lèvres pures et d'une âme humble et confiante. "Oratio humiliter se habet penetrabit" (Eccl. 35-21); ce n'est pas seulement la prière associée à laquelle pourtant Jésus-Christ a donné une garantie spéciale d'efficacité. "Ubi enim duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum" (Matt. 18-20); c'est beaucoup plus que cela, c'est la grande prière liturgique, dans laquelle l'Eglise fait entendre à son divin époux ses ineffables gémissements, ses amoureuses supplications en faveur de ses enfants qu'elle veut sauver du danger, et dont elle cherche à assurer le bonheur.

L'évêque va monter à l'autel pour offrir à Dieu l'auguste sacrifice. Mais le fera-t-il seul? Non, il a toute une couronne de prêtres qu'il s'est donnés par son pouvoir consacrateur ou général. "Episcopum oportet consecrare, ordinare, offerre". (Pont. Rom.), qui sont sacrificateurs comme lui, et qui, de concert avec lui vont présenter au Ciel l'agneau immolé pour le salut du genre humain. Voyez-les ces prêtres dispersés çà et là au milieu du troupeau, pour mieux scruter ses besoins et le secourir avec plus de promptitude; voyez-les à l'instar de leur évêque et en union avec lui, renouveler sur tous les points du diocèse le sacrifice du Calvaire, pour fléchir le Ciel du Tout-Puissant et faire descendre sur le peuple entier un océan de grâces et de lumières. Quelle source intarissable de faveurs et de béné-

Et cette sublime supplication du clergé uni à l'évêque, va se continuer à toutes les heures du jour par la récitation de l'office divin et la psalmodie des hymnes sacrées, à laquelle se joindront à l'ombre des cloîtres et au fond des solitudes, les voix les plus pures du troupeau et tous les accents de la piété chrétienne. "L'Eglise, dit saint Ignace, est une harpe divine: les prêtres s'unissent à l'évêque, comme les cordes de la lyre s'unissent au bois de l'instrument qui les rassemble, et dans cette union des âmes et des voix, sur cette lyre de l'Eglise, l'Esprit-Saint chante Jésus-Christ."

Cette prière liturgique, à laquelle préside l'évêque, et qui se fait en son nom comme par sa volonté, oblige le ciel à sourire à la terre et assure au peuple chrétien la grâce et la vie. Par elle, les larmes du malheureux sont séchées, et les cœurs affligés reçoivent force et consolation; par elle, les malheurs publics et privés sont conjurés, la rosée du ciel descend sur la terre et la fécondité, le foyer domestique goûte la tranquillité dans l'ordre, les entreprises en harmonie avec les desseins de Dieu sont favorisées, la prospérité s'établit partout; par elle, les pauvres sont secourus et encouragés, ceux qui possèdent les biens de la terre en usent chrétiennement, les petits et les faibles sont relevés, les malades sont soulagés et guéris, et ceux sur qui la scène de ce monde va se replier, comme sur le voyageur se replie la tente qui l'a un instant abrité, voient avec sérénité s'ouvrir devant eux des horizons qui ne se ferment plus; par elle enfin, les âmes s'élevant au-dessus des choses périssables de ce monde qu'elles apprennent à dédaigner, vivent en paix sous le regard de Dieu, dans l'attente de cette cité permanente, qu'elles ne trouvent pas ici-bas mais qu'elles cherchent sûrement dans l'avenir. "Non habemus hic manentem civitatem sed futuram inquirimus" (Hebr. 13-14).

Outre la prière, l'évêque possède encore d'autres sublimes moyens de procurer à son peuple la grâce divine. Les canaux mystérieux que le Sauveur des hommes a établis pour le transmettre du ciel à la terre, et que l'on nomme les sacrements, l'évêque les adapte fidèlement à son troupeau. Il régénère dans les eaux sanctifiantes du baptême, soit par lui-même, soit par d'autres, il complète cette œuvre de régénération par la confirmation. "Episcopum oportet baptizare et confirmare" (Pont. Rom.) lorsque dans le cours de la vie, cet ouvrage de la sanctification de l'âme est interrompu par le péché, il envoie des ministres pour la réparer par la pénitence; si, dans le sacrement de mariage, les époux se communiquent eux-mêmes la grâce, c'est qu'ils en ont reçu de lui le moyen par le baptême; l'Eucharistie, qui est le centre de tous les sacrements, c'est lui la célébrer, ou qui autorise la célébrer; et enfin, quand le chrétien, sur les confins de la vie, s'apprête aux derniers combats contre l'ennemi du salut, l'évêque lui envoie en même temps que le viatique sacré qui relie l'âme à la patrie, l'unction sainte par laquelle le mourant brisant ses attaques terrestres et s'assurant la victoire suprême, prend son essor vers le séjour du bonheur véritable.

L'évêque est donc le sanctificateur de son peuple, comme il en est l'apôtre et l'évangéliste.

IV

Cet homme nouveau, cette créature régénérée que Jésus-Christ s'est formé par la doctrine sainte, qu'il a nourrie de sa grâce par les sacrements, lui appartient par droit de conquête, comme elle lui appartenait déjà par droit de création. Il peut la régir et la gouverner. Or, Jésus-Christ gouverne dans l'Eglise universelle par l'entremise de son Vicaire à qui il dit: "Pais mes agneaux, pais mes brebis." "Pasci agnos meos, pasci oves meas" (Jean 21-15-17). Cette autorité du Vicaire de Jésus-Christ est pleine et entière; elle satisfait à toutes les nécessités du peuple chrétien; les évêques eux-mêmes reconnaissent dans le Pape leur unique Chef, représentant visiblement le Chef invisible Jésus-Christ. De

(Suite à la 3e page)

NOUVELLES
MARITIMES

LE MILWAUKEE PEU AVARIE

Montréal, 9.—Le Milwaukee après sa collision avec le Montcalm, comme l'on sait, a continué sa route vers Montréal, où il est arrivé, quelques minutes après cinq heures, vendredi soir. Le vaisseau du C. P. R. n'a pas été endommagé beaucoup dans l'accident : une couple de bosses à ses plaques d'acier et une fissure peu large à la partie supérieure de son avant, voilà tout ce qui indique qu'il s'est fait frotter le nez par un compagnon.

Le Milwaukee est un bateau d'une forte membrure, et il est facile de comprendre que le Montcalm ne soit pas capable de supporter une collision de flanc avec lui. Encore, si la rencontre eut eu lieu d'avant à avant, le bateau du gouvernement, avec son armure de brise-glace, aurait peut-être été capable de résister.

Le capitaine Griffith du Milwaukee, ne veut rien dire de ce qu'il pense à propos de cet accident.

Il est remarquable que personne n'ait été blessé à bord des deux vaisseaux. Plusieurs bouviers, pourtant, étaient couchés, au moment de la collision, juste vis-à-vis l'endroit où fut faite la fissure dans l'avant du Milwaukee. Le choc causa un émoi général à bord, surtout parmi ceux qui s'éveillaient; le cri que le bateau coulait se répandit rapidement et tout l'équipage courut sur le pont. Cependant l'on s'aperçut vite qu'il n'y avait aucun danger et le calme se rétablit immédiatement.

Sur le Milwaukee on a admiré six beaux spécimens d'étais belges enregistrés, consignés à M. Y. Bolleau, de St-Jérôme, comté de Terrebonne. Ces chevaux sont très pesants; leur poids varie de 1,800 à 2,000 livres. Ils sont importés dans le but d'améliorer la race chevaline dans la province.

L'OTTER RAMENE

Vancouver, 9.—Le steamer Tees est arrivé au port à 10.30 hrs., hier matin, remorquant l'Otter qui a été trouvé près de Clayoquot, sur les côtes de l'île Vancouver. Le bateau de sauvetage William Joffe n'est pas encore de retour.

FATALE EXPLOSION

Toronto, 9.—L'explosion d'une bouteille de la vapeur "Brookville", cette après-midi, a causé la mort de deux hommes, en a très gravement blessé deux autres et en a aussi légèrement blessé deux autres.

Les défunts sont de la paroisse de Champlain, P. Q., Adolphe Sauvageau, âgé de 22 ans et célibataire, Octave Côté est âgé de 23 ans et aussi célibataire.

Les blessés : Bruneau Pinal, est âgé de 49 ans, est marié et demeure à Champlain, P. Q.; J. Fougère est aussi de Champlain; Fred. Charbonneau est âgé de 30 ans, est marié et réside, 8, Caronde Square, Toronto; Wm. Gouin est de Sorel.

Le "Brookville" appartient à la compagnie de navigation Richelieu et Ontario, et fait le service entre Kingston et Prescott; on était à le préparer pour qu'il reprenne sa ligne. Les dommages aux vaisseaux ne s'élevaient probablement pas à plus de cent piastres.

Les défunts sont de la paroisse de Champlain, P. Q., Adolphe Sauvageau, âgé de 22 ans et célibataire, Octave Côté est âgé de 23 ans et aussi célibataire.

Les blessés : Bruneau Pinal, est âgé de 49 ans, est marié et demeure à Champlain, P. Q.; J. Fougère est aussi de Champlain; Fred. Charbonneau est âgé de 30 ans, est marié et réside, 8, Caronde Square, Toronto; Wm. Gouin est de Sorel.

Le "Brookville" appartient à la compagnie de navigation Richelieu et Ontario, et fait le service entre Kingston et Prescott; on était à le préparer pour qu'il reprenne sa ligne. Les dommages aux vaisseaux ne s'élevaient probablement pas à plus de cent piastres.

Les défunts sont de la paroisse de Champlain, P. Q., Adolphe Sauvageau, âgé de 22 ans et célibataire, Octave Côté est âgé de 23 ans et aussi célibataire.

Les blessés : Bruneau Pinal, est âgé de 49 ans, est marié et demeure à Champlain, P. Q.; J. Fougère est aussi de Champlain; Fred. Charbonneau est âgé de 30 ans, est marié et réside, 8, Caronde Square, Toronto; Wm. Gouin est de Sorel.

Le "Brookville" appartient à la compagnie de navigation Richelieu et Ontario, et fait le service entre Kingston et Prescott; on était à le préparer pour qu'il reprenne sa ligne. Les dommages aux vaisseaux ne s'élevaient probablement pas à plus de cent piastres.

Les défunts sont de la paroisse de Champlain, P. Q., Adolphe Sauvageau, âgé de 22 ans et célibataire, Octave Côté est âgé de 23 ans et aussi célibataire.

Les blessés : Bruneau Pinal, est âgé de 49 ans, est marié et demeure à Champlain, P. Q.; J. Fougère est aussi de Champlain; Fred. Charbonneau est âgé de 30 ans, est marié et réside, 8, Caronde Square, Toronto; Wm. Gouin est de Sorel.

hrs., dimanche soir, pour se rendre à Montréal.

L'Empress of Ireland, capitaine Forster, est arrivé à Liverpool samedi.

LE KENSINGTON

Le paquebot Kensington, capitaine Roberts, touchait le brise-lames à 12.30 hrs., p. m., hier, amenant de Liverpool 234 passagers de seconde classe et 547 de troisième. Trois cents de ces passagers sont venus sous les auspices de l'Armée du Salut, et sont placés avant d'arriver à destination.

Le Kensington est monté à Montréal.

OU EST-ELLE ?

Vendredi soir, lorsqu'il partit pour Montréal, le Persia avait à son bord une Demoiselle Poulin, en qualité de cuisinière. Arrivé à Montréal, le capitaine s'aperçut que la cuisinière était disparue. Malgré des recherches, on n'a pu la retrouver, et l'on craint qu'elle ne se soit noyée.

MAREE HAUTE A QUEBEC

	Mal	A. M.	P. M.
Lundi	11	3.01	3.14
Mardi	12	3.46	4.01
Mercredi	13	4.24	4.44
Jeudi	14	4.59	5.24
Vendredi	15	5.31	6.01
Samedi	16	6.02	6.35
Dimanche	17	6.35	7.10

PHASE DE LA LUNE

Pleine lune, vendredi, le 15, à 11.32 hrs. p. m.

NOTES

Le SS. Sokoto de la ligne Elder-Dempster qui est passé hier à Québec en route pour Mexico, emmène aux Indes Occidentales, un nombreux parti de chinois.

Le transatlantique "Canada" est parti de Liverpool pour Québec et Montréal, jeudi à 3 h. p. m., il a 430 passagers dont 17 de première classe, 138 de deuxième et 335 de troisième.

Le "Victorian" le paquebot-poste de la ligne Allan, a laissé Liverpool pour Québec et Montréal, à 6 h., samedi soir, l'on compte à bord : 81 passagers de première classe, 455 de seconde classe et 461 d'entrepont.

—L'Ottawa est parti pour Liverpool à 7.30 hrs., samedi soir.

—Plusieurs charbonniers sont montés à Montréal, samedi.

—La Canadienne est à prendre sa provision de charbon dans le bassin Louise, pour ensuite descendre continuer son œuvre de sondage.

ARRIVAGES

Steamers	arrivés à	venant de
Salacia	Montréal	Glasgow
Tunislan	Montréal	Liverpool
Prince	Gibraltar	New-York
Empress of Britain	Montréal	Liverpool
Sardinian	Montréal	Londres
Milwaukee	Montréal	Liverpool
Carolina	New-York	Southampton
Columbia	Londres	Boston
La Savoie	Havre	New-York
Iona	Montréal	Middlesboro
Manchester	Mariner	Manchester
Empress of China	Montréal	Mancheste

Maline New-York Brèmes
Majestic Southampton New-York
Ullania Trieste New-York
Prés. Lincoln Hambourg New-York
Tunislan Québec Liverpool
Katala Québec Rotterdam
Prinzess Irene New-York Havre
Kensington Montréal Liverpool
Arabie Queenstown New-York
Caledonian Liverpool Boston
Romanic Naples Boston
Lusania New-York Gènes
New-York New-York Southampton
Philadelphia Southampton N-York
Ionian Montréal Glasgow
L. Erie Liverpool Montréal
Empress of Ireland

Liverpool St-Jean, N-B.
EN MER
Steamer Parti de
Montezuma Anvers Montréal
Inkula Liverpool Québec
Monteagle Yokohama Vancouver
Monmouth Bristol Montréal
La Lorraine Havre New-York
Cacoua Montréal Sydney
Cassandra Glasgow Montréal
Turcoman Bristol Montréal
Lake Manitoba Liverpool Montréal
Athena Montréal Glasgow
Virginia Liverpool Liverpool
Emp of Japan Hong-Kong Vancouver
Ottawa Montréal Liverpool
Latona Montréal Glasgow
Sokoto Montréal Mexico
Ionian Glasgow Montréal
Canada Liverpool Montréal
Victorian Liverpool Montréal
Corinthian Montréal Havre
Hesperian Montréal Glasgow
Maxman Montréal Bristol
Ottawa Montréal Liverpool

EN MER
Steamer Parti de
Montezuma Anvers Montréal
Inkula Liverpool Québec
Monteagle Yokohama Vancouver
Monmouth Bristol Montréal
La Lorraine Havre New-York
Cacoua Montréal Sydney
Cassandra Glasgow Montréal
Turcoman Bristol Montréal
Lake Manitoba Liverpool Montréal
Athena Montréal Glasgow
Virginia Liverpool Liverpool
Emp of Japan Hong-Kong Vancouver
Ottawa Montréal Liverpool
Latona Montréal Glasgow
Sokoto Montréal Mexico
Ionian Glasgow Montréal
Canada Liverpool Montréal
Victorian Liverpool Montréal
Corinthian Montréal Havre
Hesperian Montréal Glasgow
Maxman Montréal Bristol
Ottawa Montréal Liverpool

EN MER
Steamer Parti de
Montezuma Anvers Montréal
Inkula Liverpool Québec
Monteagle Yokohama Vancouver
Monmouth Bristol Montréal
La Lorraine Havre New-York
Cacoua Montréal Sydney
Cassandra Glasgow Montréal
Turcoman Bristol Montréal
Lake Manitoba Liverpool Montréal
Athena Montréal Glasgow
Virginia Liverpool Liverpool
Emp of Japan Hong-Kong Vancouver
Ottawa Montréal Liverpool
Latona Montréal Glasgow
Sokoto Montréal Mexico
Ionian Glasgow Montréal
Canada Liverpool Montréal
Victorian Liverpool Montréal
Corinthian Montréal Havre
Hesperian Montréal Glasgow
Maxman Montréal Bristol
Ottawa Montréal Liverpool

EN MER
Steamer Parti de
Montezuma Anvers Montréal
Inkula Liverpool Québec
Monteagle Yokohama Vancouver
Monmouth Bristol Montréal
La Lorraine Havre New-York
Cacoua Montréal Sydney
Cassandra Glasgow Montréal
Turcoman Bristol Montréal
Lake Manitoba Liverpool Montréal
Athena Montréal Glasgow
Virginia Liverpool Liverpool
Emp of Japan Hong-Kong Vancouver
Ottawa Montréal Liverpool
Latona Montréal Glasgow
Sokoto Montréal Mexico
Ionian Glasgow Montréal
Canada Liverpool Montréal
Victorian Liverpool Montréal
Corinthian Montréal Havre
Hesperian Montréal Glasgow
Maxman Montréal Bristol
Ottawa Montréal Liverpool

EN MER
Steamer Parti de
Montezuma Anvers Montréal
Inkula Liverpool Québec
Monteagle Yokohama Vancouver
Monmouth Bristol Montréal
La Lorraine Havre New-York
Cacoua Montréal Sydney
Cassandra Glasgow Montréal
Turcoman Bristol Montréal
Lake Manitoba Liverpool Montréal
Athena Montréal Glasgow
Virginia Liverpool Liverpool
Emp of Japan Hong-Kong Vancouver
Ottawa Montréal Liverpool
Latona Montréal Glasgow
Sokoto Montréal Mexico
Ionian Glasgow Montréal
Canada Liverpool Montréal
Victorian Liverpool Montréal
Corinthian Montréal Havre
Hesperian Montréal Glasgow
Maxman Montréal Bristol
Ottawa Montréal Liverpool

EN MER
Steamer Parti de
Montezuma Anvers Montréal
Inkula Liverpool Québec
Monteagle Yokohama Vancouver
Monmouth Bristol Montréal
La Lorraine Havre New-York
Cacoua Montréal Sydney
Cassandra Glasgow Montréal
Turcoman Bristol Montréal
Lake Manitoba Liverpool Montréal
Athena Montréal Glasgow
Virginia Liverpool Liverpool
Emp of Japan Hong-Kong Vancouver
Ottawa Montréal Liverpool
Latona Montréal Glasgow
Sokoto Montréal Mexico
Ionian Glasgow Montréal
Canada Liverpool Montréal
Victorian Liverpool Montréal
Corinthian Montréal Havre
Hesperian Montréal Glasgow
Maxman Montréal Bristol
Ottawa Montréal Liverpool

EN MER
Steamer Parti de
Montezuma Anvers Montréal
Inkula Liverpool Québec
Monteagle Yokohama Vancouver
Monmouth Bristol Montréal
La Lorraine Havre New-York
Cacoua Montréal Sydney
Cassandra Glasgow Montréal
Turcoman Bristol Montréal
Lake Manitoba Liverpool Montréal
Athena Montréal Glasgow
Virginia Liverpool Liverpool
Emp of Japan Hong-Kong Vancouver
Ottawa Montréal Liverpool
Latona Montréal Glasgow
Sokoto Montréal Mexico
Ionian Glasgow Montréal
Canada Liverpool Montréal
Victorian Liverpool Montréal
Corinthian Montréal Havre
Hesperian Montréal Glasgow
Maxman Montréal Bristol
Ottawa Montréal Liverpool

NOUVELLES
DE LÉVIS

Assemblée des Dames

Hier, à 3 hrs. p. m., à eu lieu, à l'Hôtel de Ville, une réunion des Dames de Lévis, convoquée par Madame Adélaïde Turgeon, présidente de l'Association des Dames chargées de recueillir les souscriptions pour le rachat des champs de bataille des plateaux d'Abraham et de Ste-Foy.

Madame Turgeon, présentée à cette assemblée par M. le maire Alphonse Bernier, expliqua en quelques mots le but de cette réunion. Aussitôt, on organisa les souscriptions, en nommant un certain nombre de Dames dont nous donnerons les noms demain. Ces dames ont été chargées de recevoir les souscriptions des différentes classes de citoyens de la ville.

Assemblée politique
M. Cléophas Blouin, candidat ministériel, s'est présenté hier, devant ses électeurs de la ville de Lévis, après la grand-messe, et dans l'après-midi, devant ses électeurs de St-Joseph.

Malgré la pluie, un assez grand nombre de citoyens assistaient à cette assemblée. M. Blouin a expliqué à ses électeurs le programme de son parti, et sa conduite parlementaire ainsi que les raisons qui l'ont fait se présenter de nouveau.

L'assemblée d'hier matin, sur la place de l'Hôtel de ville était sous la présidence de M. le maire Alphonse Bernier. MM. Nap. Lamontagne et Cléophas Auger accompagnèrent M. le maire.

Funérailles de Mme C. E. Vachon

Ont eu lieu, ce matin, à l'église Notre-Dame, les funérailles de Mme Zélie Radine, épouse de M. C. E. Vachon. Le service a été chanté par M. l'abbé Michaud, accompagné de MM. les abbés Sauvageau et Labrecque, vicaires de cette paroisse.

La levée du corps a été faite par le Rév. Père Verret, du Patronage. Pendant le service, des messes basses étaient dites aux autels latéraux par MM. les abbés Pelletier, Provancher, A. Roy et T. Ferland, du collège. M. Jos. Gosselin portait la croix.

MM. Achille Carrier, Philippe Michaud, Cyrille Emond, Nap. Lemieux, L. P. Bégin et Théophile Carrier tenaient les coins du drap.

Le deuil était conduit par M. C. E. Vachon, mari de la défunte, ses quatre fils, Charles Emile, Achille, Alfred et Joseph Vachon; son gendre, M. Lauriat Bégin.

L'on remarquait au chœur M. l'abbé Jos. Hallé, directeur du collège, et un certain nombre d'élèves du collège, confrères de classe d'un des fils de la défunte.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Laval Fortier, entrepreneur de pompes funèbres de Lévis.

Assemblée conservatrice
Une assemblée a été convoquée, hier soir, à Lévis, par les conservateurs de cette ville dans le but de choisir un candidat de l'opposition. Rien n'a été décidé à ce sujet et l'assemblée a été remise à mercredi prochain.

Décédée
Est décédée à St-Joseph de Lévis, samedi soir, Mme Olive Bégin, fille de M. Désiré Bégin. Elle était âgée de 21 ans. Son service aura lieu mardi à l'église de St-Joseph.

Conseil de Ville

Ce soir, à 8 heures, il y aura séance régulière du conseil de ville.

Personnel
M. Jos. H. Fontaine, ingénieur en chef du brise-glace "Montcalm" est parti pour Montréal, hier soir, avec deux de ses hommes, pour témoigner dans l'enquête qui doit se tenir devant la cour d'Amirauté au sujet de l'accident survenu au brise-glace.

CHEZ LES OBLATS DE MONTRÉAL

Montréal, 11.—De notre bureau.—Une touchante cérémonie avait lieu hier matin, à la chapelle de la Congrégation des jeunes gens, église St-Pierre, desservie par les RR. PP. Oblats, à l'occasion de la bénédiction d'une statue de Notre-Dame du Sacré-Coeur, don de M. J. L. E. Trempe.

Les congrégations de St-Jacques et de St-Brigitte avaient délégué à cette fête, trois membres chacune.

Le directeur des jeunes gens de St-Pierre, le R. P. Beauré adressa quelques paroles de remerciements aux visiteurs et au donateur de la statue, puis le R. P. LeVacon fit le sermon de circonstance.

Le délégué Albert Chamberland, conseiller de la congrégation de St-Pierre, avait bien voulu prêter son concours d'artiste au chœur de chant qui était sous la direction de M. Alfred Goulet.

Les frères Casavant, de St-Hyacinthe, sont à installer un magnifique orgue qui sera inauguré le 21 mai prochain.

Les RR. PP. Legault et Lafamme, depuis plusieurs semaines en tournée apostolique aux Etats-Unis, reviennent ces jours-ci.

La retraite préparatoire à la première communion s'ouvrira le 11 mai, et sera présidée par le R. P. Beauré. La cérémonie de la confirmation aura lieu le 15 mai, jour de la première communion.

COUR DE POLICE

En cour de police, ce matin, un nommé Michand a comparu, ayant été trouvé en possession d'objets volés. Il a avoué sa culpabilité et a été condamné à deux ans de pénitencier.

PREMIERE
COMMUNION

AU COUVET DE MERIC

Hier, 19 mai, au couvent de Meric, eut lieu la première communion. C'est la grande fête annuelle de ce pensionnat des Ursulines.

Les parents suivant une pieuse coutume qui semble devenir générale, s'approchèrent de la Sainte Table avec leurs fillettes.

La messe fut dite par M. le chapelain de la communauté et le Rév. Père Arsène Roy, dominicain, fit une allocution où il dit la joie de ce beau jour, les raisons qui l'expliquent et les moyens d'en conserver toujours un souvenir sans regret.

Dans l'après-midi, vers cinq heures, Mgr l'archevêque vint administrer le sacrement de confirmation. Sa Grandeur donna de pieux et pratiques conseils de persévérance aux enfants ainsi qu'aux parents et voulut bien présider à la bénédiction solennelle du Saint Sacrement.

Voici les noms des heureuses enfants qui s'unirent à Jésus pour la première fois : Marguerite Allyn, Henriette Bolly, Honorine Carrier, Léonie Drole, Pierrette Valiquet.

CHEZ LES URSULINES

Hier matin, chez les Dames Ursulines, trente-six enfants ont fait leur première communion. Toute la communauté assistait, recueillie, à cet émouvant spectacle.

Comme un défilé de lys blancs venant [d'idées vaines,

Elles vont à petits pas lents les com-

[munes volées.

L'âme remplie d'un doux émoi les témoins de cette scène auguste au nombre desquels figuraient au chœur MM. les abbés E. Caron, du collège de Lévis et Janv. Lacanave, élève au Grand Séminaire, ne pouvaient retenir leurs larmes.

De nombreux parents étaient là, s'unissant aux prières de leurs bien-aimées.

M. l'abbé Aubert a dit la messe. M. C. E. Gagné, pumônier du couvent, a adressé la parole avant et après la communion.

A 4 heures, dans l'après-midi, Sa Grandeur Mgr Bégin a administré la confirmation.

A ST-MALO

Le Rév. Père Moreau, O. P., a dit la messe à 7 heures. Sixante-neuf enfants dont 45 garçons et 24 filles se sont approchés pour la première fois de la Sainte-Table.

Les élèves de l'école des frères ont fait du beau chant.

A 3 heures de l'après-midi a eu lieu la rénovation des vœux du baptême, la consécration à la Sainte Vierge et les promesses de la tempérance.

Le soir, à 7.30 heures, Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, a administré la confirmation. Sa Grandeur était assisté de MM. les abbés J. Fecteau, curé de Ste-Marie de Beauce, et S. D. Frs de R. Boutin et M. Nichol, maître de cérémonies.

Se tenaient au chœur les RR. PP. Gauvreau, Duchêne, principal de l'école normale de Chicoutimi, et les prêtres de la cure.

Le parrain et la marraine, M. et Mme Jos. L'Hérault, après la cérémonie, donnèrent à chaque enfant un beau souvenir.

Le péril de l'inondation

Les effets désastreux de la rupture d'une digue au lac Serpent commencent à se faire sentir au village de la Pointe Gatheneau, près d'Ottawa. A cet endroit, l'eau est montée de plus d'un pied pendant la seule nuit de vendredi. Le courant est si rapide que les arbres et les trottoirs sont entraînés; jusqu'à présent, soixante maisons sont entourées par l'eau, et les seules communications possibles se font par bateau. Il est fort probable que les autorités municipales s'adresseront aujourd'hui même au gouvernement fédéral pour obtenir un secours immédiat.

L'acquisition par la ville du système d'aqueduc du village d'Ottawa-Est, qui est actuellement exploité par une compagnie est maintenant chose décidée. Le prix de \$50,000, offert par les autorités municipales, n'étant pas considéré assez élevé par les propriétaires, la question sera soumise à un bureau d'arbitres nommés spécialement à cet effet.

Souscriptions pour le Parc des Batailles

Les souscriptions prélevées cette semaine par l'association locale du Parc des Plaines forment un total de \$1400. Dans cette somme sont comprises deux souscriptions de \$500 chacune par MM. W. C. Edwards et J. R. Booth.

Pour l'arrestation d'un meurtrier
Le ministre de la Milice a reçu l'autorisation de donner une récompense de \$500 à quiconque arrêterait le soldat Moir, qui a assassiné le sergent Lloyd aux barrières Wolsey de London, le 17 avril dernier.

NOUVELLES
POLITIQUES

Montréal, 11.—De notre bureau.

Libéraux et oppositionnistes ont croisé le fer samedi dans un commencement de lutte qui va se prolonger jusqu'au 8 juin prochain et au cours de laquelle orateurs, déclamateurs, rhéteurs et cabaleurs mettront en activité toute l'artillerie politique.

De partout, des orateurs, et des plus crétés comme dit Montaigne, vont surgir et exalter la nécessité du régime actuel ou proclamer l'urgence d'un régime innovateur.

Je ne vous apprendrai rien de nouveau si je vous dis que M. Henri Bourassa qui a "ressuscité" au Monument National vendredi est la grande énigme du jour.

On peut dire de lui ce que Jules Delafosse disait d'un politicien de son époque qu'il apparaît à la curiosité de certaines gens comme une de ces "questions" que les camelots du boulevard proposent à la sagacité des devineurs de rébus.

Savez-vous ce qu'un vieil avocat me disait de Bourassa, vendredi soir : "Ce Bourassa, disait-il en plaisantant, doit être de race féline, puisque chaque chute le fait retomber sur ses pieds".

C'était une façon fort spirituelle d'exprimer que chaque défaite rend à l'ex-député de Labelle, avec ses ambitions, ses facultés intactes, vivées par un besoin de revanche.

Le honorable Lomer Gouin a sonné la charge samedi midi, aux quartiers-général du parti libéral, 77, rue St-Jacques.

Le local où se sont réunis, autour de notre premier-ministre, ministres, députés et libéraux, était autrefois occupé par la "Patrie", et plus tard par l'"Action Sociale", bureau de Montréal.

Il paraît que ce local respire l'énergie, et le succès.

Toujours est-il que c'est de la salle de rédaction, du bureau même, où il n'y a pas une décennie, l'honorable M. Tarte dictait à sa clavigraphiste ses manifestes à phrases brusques et à style énergique, dans lesquels il prêchait la protection de nos industries et la liberté d'opinion.

M. Gouin était accompagné des honorables Devlin, Allard, Archambault, ministres de son cabinet, du sénateur Casgrain, de l'honorable Dr. Lancetot, et d'une quinzaine de députés, parmi lesquels, M. Godfrey Langlois, "not-volsin".

Il y avait beaucoup d'enthousiasme.

Au milieu des applaudissements frénétiques de la salle, l'honorable Gouin promit la division du comté d'Hochelega, à la première session, si son gouvernement était maintenu au pouvoir.

La division Hochelega compte plus de 45,000 électeurs et se fait représenter à Québec par un seul député.

Le premier ministre énuméra ensuite les actes de son gouvernement, ceux qui devront lui acquiescer de nouveau la confiance de l'électorat : augmentation des revenus, diminution de la dette publique, augmentation du budget de l'instruction publique, création d'une école de hautes études commerciales, et de nouvelles écoles normales, encouragement financier à l'industrie laitière propagande en faveur des bons chemins, création d'un tribunal de conciliation et d'arbitrage, inspection des établissements industriels, réglementation du travail des femmes et des enfants dans les fabriques, amélioration des écoles du soir, loi restreignant l'usure, codification des lois, augmentation du nombre des juges à Montréal, et de l'indemnité des jurés, création de réserves forestières aménagées dans l'administration du domaine forestier provincial, amélioration du régime des licences, réglementation des buvettes, etc., etc.

On sait déjà que Deux-Montagnes aura deux candidats libéraux à opposer au candidat conservateur. En effet, M. Tancred Marcl a quitté Montréal samedi pour Saint-Eustache, en déclarant qu'il allait se présenter dans Deux-Montagnes comme libéral-indépendant, contre M. Champagne et contre M. Sauvé, le candidat probable du parti conservateur. On redoute une scission chez les libéraux des Deux-Montagnes.

M. R. L. Borden, chef de l'opposition à Ottawa, était en concubine à l'Association conservatrice, rue Saint-Jacques, samedi après-midi.

M. Leblanc et M. Borden ont conféré longtemps avec les principaux organisateurs du parti conservateur.

Le soir, M. Leblanc traitait de l'organisation de la campagne au club Lafontaine devant un groupe militant du parti.

M. Tellier, de Joliette, au nom de ses collègues et des amis du parti, promet soumission et dévouement à la cause conservatrice.

Il y avait beaucoup de monde et beaucoup d'enthousiasme, à cette réunion.

Hier, M. Leblanc a tenu une grande assemblée à St-Martin, l'une des paroisses de son comté.

M. Leblanc est revenu à Montréal, tard, dans la soirée, hier.

M. Henri Bourassa de son côté ne perd pas de temps.

Invité par un groupe de libéraux indépendants du comté de Vaudreuil,

NOUVELLES
POLITIQUES

Il ira mercredi prochain, tenir une assemblée à Ste-Marthe.

Ce jour-là marquera l'ouverture de la campagne provinciale.

M. Bourassa voit de nouveau se grouper autour de lui, ceux qui ne l'ont jamais abandonné depuis son apparition dans l'arène provinciale. M. K. Lafamme, Armand Lavergne, Olivier Asselin, Allyn Taschereau, Garneau, avocat, de Drummondville, Rioux, avocat, de Sherbrooke, Ernest Tétréau, avocat, de Montréal, A. E. Dion, aussi avocat de Montréal, Jules Fournier, J. E. Déry, avocat, de Trois-Rivières.

EMBALLAGES
CANADIAN PACIFIC
ATLANTIC STEAMSHIPS
Montreal - Québec - Liverpool
De Montréal à Québec. De Liverpool à Québec.
Mai 9, Lake Erie. Avril 22
" 15, Empress of Britain. Mai 1
" 22, Lake Manitoba. " 8
" 29, Empress of Ireland. " 15

PRIX DE PASSAGE

PREMIERE CLASSE

Empress	\$82.50 et plus
Lake Manitoba	65.00

SECONDE CLASSE

Empress	48.75 et 50.00
Lake Manitoba	42.50
Lake Erie	45.00 et 47.50

Pour billets de passage, et renseignements généraux, s'adresser à nos bureaux, 20 rue St-Jean, au Château Frontenac, ou 46 rue Dalhousie.

JULES HONE
Agence générale de paquebots transatlantiques.
C. E. FENNY, T. S. STOCKING,
G. T. R. Québec, Q. C. Ry Québec

"S. S. PERSIA"
De la Cie de Navigation de Québec

LAISSERAC
QUEBEC—Quai Atkinson
MERCREDI ET SAMEDI
1 HEURE P. M.

MONTREAL—Quai Victoria
LUNDI ET JEUDI
7 HEURES P. M.

Les marchandises sont assurées.
Taux du fret minimum.

J. A. BEAULIEU, Agent.

QUEBEC TELEPHONE 3048
MONTREAL TELEPHONE MAIN 1545

LE PACIFIQUE CANADIEN
POUR LES COLONS
A LA RECHERCHE
DE FOYERS
EXCURSIONS DE COLONISATION

Manitoba, Saskat-
chewan, et l'Alberta.

Mai 12, 26
Juin 9, 23
Juillet 7, 21
Août 4, 18
Sept. 1, 15, 23

Billets Bons pour deux mois.

Pour billets de passage, places dans les wagons-alcôves et wagons-lits et renseignements généraux, s'adresser aux agents, Château Frontenac, Gare du Palais ou au bureau principal, 30, rue St-Jean, coin de la Côte du Palais.

JULES HONE, agent local,
Départements des Voyages et des Paquebots transatlantiques

Agence générale de lignes entre les ports du Canada, des Etats-Unis, de l'Europe, de la Méditerranée, et aussi les Bermudes, Cuba, la Jamaïque, la Floride, etc., 46, rue Dalhousie.

Quebec Railway Light & Power Co

HORAIRES AUTOMNE ET HIVER 1907-08

LE 20 SEPTEMBRE 1907, les trains circuleront comme suit.

Entre Québec et les Chutes Montmorency

LA SEMAINE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency	Départ des Chutes Montmorency pour Québec
5.50, 6.00, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 9.30, 10.00, 10.30, 11.00, 11.30, 12.00 (midi), 12.30, 1.00, 1.30, 2.00, 2.30, 3.00, 3.30, 4.00, 4.30, 5.00, 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 9.30, 10.00, 10.30, 11.00, 11.30 P. M.	6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 9.30, 10.00, 10.30, 11.00, 11.30, 12.00 (midi), 12.30, 1.00, 1.30, 2.00, 2.30, 3.00, 3.30, 4.00, 4.30, 5.00, 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 9.30, 10.00, 10.30, 11.00, 11.30 P. M.

Entre Québec et Ste-Anne de Beauséjour

LA SEMAINE

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beauséjour	Départ de Ste-Anne de Beauséjour pour Québec
1.30, 2.45, 3.00, 4.15, 5.30, 6.45, 7.00, 8.15, 9.30, 10.45, 11.00 P. M.	2.45, 3.00, 4.15, 5.30, 6.45, 7.00, 8.15, 9.30, 10.45, 11.00 P. M.

Entre Québec, Beauséjour et St-Joachim

JOURS DE SEMAINE

Départ de Québec pour Beauséjour	Départ de Beauséjour pour Québec
1.45 A. M., 1.45 et 6.15 P. M.	4.00 P. M.
Départ de Québec pour St-Joachim	Départ de St-Joachim pour Québec
1.45 A. M. et 5.15 P. M.	7.15, 11.30 A. M.

Les chars électriques font raccommoder la fonction Maitre avec tous les trains, pour les passagers allant au retour du Saanatorium Maitre, Asile, etc., au prix de 5 cts.

Pour information, s'adresser au surintendant.

A. EVERELL, EDW. A. EVANS,
Surintendant Gérant-Général

LE SACRE DE Mgr P.-E. ROY

(suite de la 1ère page)

cette autorité suprême partent les lois, les jugements, les sentences qui soumettent toutes les volontés; les actes administratifs qui pourvoient à tous les besoins et règlent tout suivant l'ordre et selon les intérêts des âmes.

Ce pouvoir à la fois législatif, judiciaire et exécutif descend cependant de l'Eglise universelle à l'Eglise particulière, du Pape à l'Evêque, car l'Evêque possède aussi toute l'opération de Jésus-Christ; la différence consiste ici en ce que le gouvernement est réduit aux proportions d'un peuple déterminé, et en ce que l'autorité particulière est subordonnée à l'autorité générale et première.

L'Evêque peut donc, en vue du bien spirituel de son diocèse, faire des lois qui obligent ses sujets, pourvu qu'il n'y ait en cela aucune atteinte aux lois générales de l'Eglise. Il a droit de pourvoir à la mise en application de ces lois diocésaines comme aussi celle des lois communes. Il évoque à son tribunal toutes les causes, qui relèvent du for ecclésiastique, moins celles qui sont réservées au Pape, et les juges en première instance; et, comme sans le pouvoir coercitif, les pouvoirs législatif et judiciaire seraient illusoirs, l'Evêque investit du droit d'indiger des censures et des peines à ceux de ses sujets, clercs ou laïques, qui seraient réfractaires. "J'ai déjà jugé, dit Saint-Paul, (Cor. 5-3-5) en dénonçant l'incestueux de Corinthe, celui qui a commis un tel attentat... il est livré à Satan", "tradere hujusmodi Satanæ", c'est-à-dire qu'il soit retranché de la société des fidèles, excommunié.

Le pouvoir administratif de l'Evêque s'étend à toutes les choses, qui ont rapport à la religion dans son diocèse.

Il importe de remarquer que ce pouvoir s'étend de l'Evêque, relativement au gouvernement et à l'administration, est revêtu d'un tel caractère de mansuétude et de fermeté, qu'il doit exclure de la part des fidèles toutes défiance et toute crainte, et ne leur inspirer que des sentiments de confiance et d'amour obéissant. "La sagesse, dit la Sainte-Ecriture, dispose tout dans la douceur, et marche avec fermeté vers son but." "Attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter" (Sap. 8-7). "Suaviter et fortiter", avec douceur et fermeté, voilà en deux mots le mode du gouvernement divin dans le monde; c'est aussi la règle du gouvernement de l'Evêque dans son diocèse.

On comprend maintenant qu'un homme gratifié de tant de privilèges, remplissant des fonctions qui, dans leur ensemble dépassent celles des anges du ciel, placé dans l'état le plus parfait qui soit en cette vie (Saint-Thomas), jouisse du respect et de la confiance de toutes les âmes droites et éclairées; que Dieu le couvre de sa protection, comme il le revêt de puissance; que l'Eglise le protège de ses immunités, et qu'elle arme le bras de la vengeance divine contre ceux qui lui voudraient du mal. "Qui maledixerit ei, sit ille maledictus" (Pont. Rom.). On comprend aussi que le monde, ennemi de Jésus-Christ et de tout ce qui est bien, lui fasse l'honneur de sa haine et de ses persécutions et que la croix qui décore toute poitrine épiscopale soit un symbole encore plus d'un ornement. Il est écrit, en effet: "Non est discipulus super magistrum" (Luc. 6.149). Le disciple n'est pas au-dessus du maître.

Mgr d'Eleutheropolis, ces redoutables fonctions de l'Evêque, nous venons de décrire bien imparfaitement, vous allez les exercer d'une manière subordonnée, jusqu'à ce qu'il plaise à la Providence de vous conférer un champ, qui soit exclusivement le vôtre. Jusque là, nous sommes heureux de voir qu'à vos brillantes qualités reconnues de tous, vous joignez cette délicatesse de sentiments et de procédés qui assurent à notre éminent Archevêque, l'auxiliaire le plus précieux et le plus sympathique. Votre coopération plus intime et plus large aux intérêts du diocèse fait briller à nos yeux l'espoir que la carrière du chef vénéré de cette Eglise, déjà remplie d'œuvres utiles et durables, deviendra de plus en plus féconde pour le bien de la Religion et la prospérité de la patrie canadienne.

Au reste le don de tout son être à Dieu et à l'Eglise qui est de tradition dans votre noble famille, vous a fait de l'abnégation une seconde nature; et c'est là assurément le principe fécondant, qui dans le passé a rendu votre travail si utile à cet Archidiocèse, au pays entier et à l'étranger.

Notre société canadienne-française se rassurant, en voyant vos mains habiles sonder ses plaies, signaler ses besoins et préparer les remèdes à ses maux. Votre nouvelle charge aura-t-elle pour effet de diminuer les proportions de votre action sociale? Les vœux élevés de notre vénérable Métropolitain, les desirs de vos collègues dans l'Episcopat et ceux du clergé, les vœux des populations, et par-dessus tout la gloire de Dieu semblent demander le contraire. Et n'y aurait-il pas dans le prestige et le poids de votre autorité épiscopale, plus qu'il ne faudra pour compenser les re-

tranchements à faire dans les labours de détail?

Nous prions le grand Saint-Joseph premier protecteur du Canada, dont le Patronage étendu à toute l'Eglise couvre aujourd'hui si heureusement votre consécration, de surveiller en cela les intérêts de notre foi et de notre nationalité et de bénir en même temps les jours pleins de promesses de votre Episcopat. Ainsi soit-il.

Monsieur C.-A. Marois, Protonotaire Apostolique et Vicaire Général, assistant au trône comme prêtre d'honneur. Les diocèses d'office étaient MM. les abbés François Pelletier, professeur au Séminaire, et Eugène K.-L. Flamme, secrétaire de l'Archevêché.

Outre les Evêques qui ont pris part aux cérémonies de la consécration, il y avait encore Messieurs Bruchési, archevêque de Montréal, Duhamel, d'Ottawa, Emard, évêque de Valleyfield, Racicot, auxiliaire de Montréal, Bernard, évêque de St-Hyacinthe, Bruneau, de Nicolet. Messeigneurs Bolduc, Rouleau, Principal de l'Ecole Normale, à Québec, Paquet, professeur de théologie dogmatique au Séminaire, Routhier, vicaire-général d'Ottawa, Gauvreau, curé de St-Roch de Québec, Mathieu, recteur de l'Université Laval, Gagnon, aumônier à l'Hospice St-Charles, Tétu, de l'Archevêché. MM. les abbés Beaudoin, curé de St-Jean-Baptiste, et Omer Cloutier, curé de Jacques Cartier, Bouffard, de St-Malo; des représentants des communautés religieuses, des supérieurs de collèges, des prêtres venus de divers endroits de la Province et des centres franco-américains.

Dans le bas chœur, en dedans de la balustrade, se tenaient Madame Roy, mère du nouvel évêque, ses frères MM. Alfred, Georges, Urbain, Benjamin, Nérée, Arthur et Edmond Roy, avec Madame Edmond Roy; sa sœur, Madame J.-X. Mercier, avec son mari.

Au dehors de la balustrade, des sièges et des prie-Dieu spéciaux avaient été placés pour Son Honneur Sir Le Jetté et Lady Jetté, l'hon. M. Rodolphe Lemieux et l'hon. M. Rodolphe Roy; à part ces sièges, il y en avait d'autres où prenaient place de nombreux parents du nouvel évêque, au nombre desquels se trouvait M. Ernest Roy, le député de Montmagny, et M. de Roy, puis les syndics de la paroisse de Jacques Cartier, MM. Jos. Gauthier, Cyr. Robitaille, Naz. Fortier; les membres de l'Action Sociale Catholique, MM. J. Dorion, Jobin, M. P. P., Rivard, avocat, C.-J. Magnan, F.-X. Pouliot, Ed. Marcotte, le notaire Grenier; les confrères de classe de Mgr Roy, MM. le Dr Morin, de l'Islet, le Dr Caron, Phil. Corriveau, le lieutenant-col. Morin.

A l'orgue, sous la direction de M. Gustave Gagnon, on a chanté la messe de Rikan. Les solistes étaient MM. Duguay, Moïse Raymond, Amédée Roy, Aurèle Leclerc, Dr DeVarennes.

A VEPRES

Les vêpres ont été chantées par Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, assisté de MM. les abbés Camille et Arsène, ses frères.

SA Grandeur Mgr l'Archevêque assistait au trône.

LE BANQUET

A l'issue de la cérémonie, un grand nombre d'Evêques, de prêtres et de parents s'assoyèrent au banquet généreusement offert au nouvel élu par les autorités du Séminaire.

Mgr O. E. Mathieu, recteur de l'Université Laval, présidait, ayant à sa droite Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, Mgr A. A. Blais, évêque de St-Germain de Rimouski; Mgr S. Bruneau, évêque de Nicolet; à sa gauche, Mgr P. E. Roy, évêque d'Eleutheropolis, Mgr T. M. Labrecque, évêque de Chicoutimi, Mgr F. X. Bernard, évêque de St-Hyacinthe. En face de Mgr le recteur étaient Mgr J. C. K.-Lafamme, P. A., professeur de l'Université Laval, ayant à sa droite, Mgr T. Duhamel, archevêque d'Ottawa, Mgr M. Emard, évêque de Valleyfield, Mgr Z. Racicot, évêque de Pégas, auxiliaire de Montréal, à sa gauche, Mgr P. Bruchési, archevêque de Montréal, Mgr Cloutier, évêque de Trois-Rivières, Mgr C. A. Marois, protonotaire apostolique, grand vicaire de Québec, MM. L. H. Paquet, aumônier des SS. Franciscaïnes, C. Gagné, aumônier des Ursulines, A. Faucher, aumônier de l'Hôtel-Dieu, M. Nuneval, supérieur des Frères de St-Vincent de Paul, B. Paradis, aumônier des SS. Grises.

On remarquait de plus à la table d'honneur et aux autres, M. le chanoine Ferland, qui représentait Mgr Archambault de Joliette.

Mgr Faguy, curé de Québec, Mgr C. O. Gagnon, aumônier de l'Hôpital Saint-Charles, Mgr Langis, Mgr Bolduc, Mgr F. X. Ross, de Rimouski, Messieurs les chanoines, Dauth, Rice, recteur de l'Université de Montréal, Roy, de Montréal, M. Mar-

chand et M. Arcand, Supérieur du Séminaire des Trois-Rivières, RR. PP. Leclerc, C. S. S. R., d'Hochelega, Montréal, Désy et Paré, S. J., Hage, O. P., Messieurs les Supérieurs des différents collèges, G. Milville, supérieur du collège de Sainte-Anne; T. Lachance, de Lévis; Eug. Lapointe, de Chicoutimi; DeCelles, de St-Hyacinthe; M. O. Cloutier, curé de Jacques-Cartier; plusieurs prêtres canadiens-français des Etats-Unis, entre autres, M. M. Bédard qui a remplacé Mgr Roy à sa cure de Hartford, Conn., Mathieu, le protégé de Mgr P. E. Roy, MM. Chapdelaine, Marcoux, Rainville, curé de Salem; Genest, curé d'Adams; Lessard, RR. MM. Tetreau, de Drummondville; J. E. Bourret, du Séminaire de Nicolet; Gagné, aumônier chez les Ursulines; Rév. Père, Nuneval, supérieur des Pères St-Vincent de Paul; Rév. Père Maximin, Rév. Père Edouard, franciscain; Rév. Louis-H. Paquet, aumônier des franciscaines à Québec; Rév. M. Déziel, curé de Beauport; Rév. Père Dozois, Provincial des Oblats; MM. les abbés Garbneau, chanoine, curé de l'Isle-Verte, McMillan, Cook, chanoine, supérieur du Séminaire de Rimouski; C. L. Parent, vicaire Foin, de Chicoutimi; J. S. Portul, curé de Ste-Famille de Woonsocket, confesseur de Mgr Roy; Kerouac, curé de St-Malachie, Rév. Père Valiquette, Supérieur des Oblats à St-Sauveur; Rév. Père Forbes, des Pères Blancs; Rév. Père Gonthier, O. P.; Rév. Père Hage, O. P.; Rév. Père Moreau, O. P.; Rév. Père Filiatreault, recteur de l'Immaculée Conception, à Montréal; Rév. Père Mélançon, S. J., de Manroué; Rév. Père Paré du Loyola; les abbés Saluste Bélanger, aumônier des Soeurs de la Charité; Elias Roy, professeur de physique et de mathématiques au Collège de Lévis; L. Z. Lambert, curé de Beauveville, Bruneau, du Séminaire de Nicolet, Marcand, curé de Holyoke, Mass.; Collet de St-Joseph de Lévis; Rév. Pères Pelletier et Jean, de la Congrégation du St-Sacrement, Montréal; les abbés Ludger Dumais, prêtre des études à Ste-Anne; MacGuire, curé de Sillery; Laguerre, curé de Rivière du Loup.

Parmi les parents: Madame Roy, mère du nouvel évêque, ses frères et sœurs dans les noms figurent à la cérémonie du sacre, ses nièces Mmes Marie, Blanche, Cécile, Laetitia et Annette Roy, ses neveux, MM. P. Emile et Eugène Roy.

Mgr Bégin ne dit que quelques paroles mais bien choisies. Il démontre comment ce n'est pas Mgr Roy qui mérite des félicitations mais bien lui d'avoir un tel auxiliaire. Puis il raconte comment le jour de la Fête de St-François de Sales admis en audience près du St-Père, il demanda d'abord la proclamation de St-Jean-Baptiste comme patron des Canadiens-français et voyant la bienveillance de Pie X il s'enhardit à lui demander un auxiliaire. Et notre Saint Père acquiesça à sa demande et désigna l'abbé Paul-Eugène Roy, directeur de l'Action Sociale.

Mgr Paul-Eugène Roy, se lève, et est salué par de vibrants applaudissements. Nous reproduisons à peu au complet le discours qu'il a prononcé.

DISCOURS DE MGR ROY

Messeigneurs, Messieurs,

C'est l'heure des grâces. Comme j'aurais toute ma journée, toute ma vie, et je l'espère, toute mon éternité (et ce ne sera pas trop) pour rendre grâce à Dieu; et comme le groupe, la couronne si gracieuse, si pleine et si imposante que la religion, la nature et l'amitié forment en ce moment autour de moi, s'effeuillera bientôt, comme toutes les couronnes de la terre, je demande au bon Dieu la permission de remercier les hommes avant lui! et à vous, Mes Chers Seigneurs et chers amis, je demande un peu de patience pour entendre des paroles que l'abondance du cœur fait monter à mes lèvres.

AU PAPE

Souffrez d'abord que mes lèvres jetent tout de suite aux échos de cette salle, à vos oreilles et à vos cœurs, un nom dont mon âme déborde, un nom où se confondent nos hommages et nos affections, un nom qui signifie père et que des enfants aiment tant à dire à certains jours: le "Pape". A lui, parmi les hommes, ma première pensée, première parole, première action de grâces. Me trouver plus près de Pie X, attaché à son siège apostolique, sentir peser sur mon épaule un peu du poids de sa croix, avoir espoir d'entrer plus pleinement dans ses sublimes dessins, devenir participant de son pouvoir apostolique afin de l'aider dans mon humble sphère à tout restaurer dans le Christ, et à faire régner sur notre pays le cœur de Jésus. Voilà ma première joie et mon premier désir d'Evêque et ce devrait être le premier hommage de mon cœur reconnaissant.

Mgr BEGIN

A ce nom béni de Pie X, il en est un autre que ma filiale affection associe, en ce jour, dans un même sentiment de gratitude et de dévouement. C'est le Voté, Mgr l'Archevêque de Québec. Vous avez été l'ins-

trument visible et très actif de la volonté de Dieu sur moi. Plusieurs fois déjà le Divin Maître par votre voix, m'a commandé de jeter mes filets à droite, alors que je les plongais à gauche. Aujourd'hui, toujours par votre bouche, il me donne le redoutable commandement: "due in altum". Vous me choisissez, moi humble pêcheur de la côte, pour affronter avec vous les périls de la haute mer. Ne trouvant rien en moi-même qui puisse justifier une pareille confiance, je suppose que votre sagesse a cherché ailleurs un motif où s'appuyer. Au reste, les murailles de la Sainte Eglise sont bâties de pierres grandes et petites. Quand le ciment de la sainte charité et du zèle les lie bien ensemble, les petites peuvent soutenir les grandes. Evêque de votre choix, j'esalierai de mériter le grand honneur de travailler à vos côtés et sous votre direction. Et voici le vœu très sincère que je dépose avec ma profonde reconnaissance aux pieds de Votre Grandeur: Puisse-je être près de vous un auxiliaire assez actif, assez vigilant, assez efficace, pour que de longues années encore vous gouverniez notre chère Eglise de Québec, tandis que moi, libre évêque d'une ville libre, j'emploierai tout mon dévouement et mon énergie à vous conserver à la tendresse et à la vénération de vos diocésains, et à prolonger une carrière et un règne qui jettent tant de lustre sur le siège de Mgr de Laval!

ASSISTANTS ET PREDICATEURS

Merci du fond du cœur aux deux vénérables Frères qui ont bien voulu, ce matin, me servir comme assistants, guider mes premiers pas dans la voie apostolique. Mgr de Rimouski n'a pas oublié que nous sommes deux rameaux d'un même arbre généalogique, et qu'une distance d'à peine deux milles sépare nos berceries, sa place était donc à mes côtés, ce matin. Mgr de Chicoutimi m'ouvrit jadis le sanctuaire de la Rétoristique, où il était maître, et où je devais le remplacer; il m'a été agréable de m'appuyer sur mon ancien professeur pour franchir le seuil de l'Episcopat où je retrouve en lui un frère et un guide.

Mgr des Trois-Rivières a eu la complaisance de mêler sa parole si autorisée aux cérémonies de ma consécration épiscopale. Je l'en remercie sincèrement. En l'entendant, ce matin, un beau souvenir est venu distraire un instant ma pensée. J'étais tout jeune élève du Séminaire. Un dimanche je vis monter dans la chaire de la Basilique un beau vieillard aux cheveux blancs, à la fleur fine et austère, portant sur sa poitrine la croix des apôtres. Il parla de l'Eglise de la foi que nous devons avoir en elle, de l'amour filial dont nous devons l'entourer, et du dévouement qu'elle est en droit d'attendre de nous. Je n'oublierai jamais l'impression que fit sur moi ce sermon! Et c'est au pied de cette chaire, où retentissait le verbe apostolique de Mgr Lafleche, que je sentis naître en moi le désir d'être un semeur de la bonne parole! Le successeur de Mgr Lafleche a recueilli avec son héritage le verbe et l'âme de ce véritable apôtre de l'Eglise canadienne. Qu'il nous permette de l'en féliciter et de nous en réjouir!

Je salue encore d'un cœur ému et profondément reconnaissant ces vénérables archevêques et évêques qui ont fait au bureau de mon Episcopat une garde d'honneur si imposante. Merci au respecté doyen de l'Episcopat canadien-français Mgr l'Arche-

vêque d'Ottawa. A peine remis d'une indisposition récente, il n'a pas hésité à entreprendre un long voyage, pour venir mêler ses prières aux nôtres, et donner à un tout frère en bienveillance. Je souhaite que sa santé se rétablisse tout à fait, et qu'il continue à marcher d'un pas ferme vers son jubilé épiscopal.

Mgr l'archevêque de Montréal veut bien, ne pas oublier que c'est au pied de sa chaire de professeur que j'ai bégayé ma première leçon de théologie. Il a fait trêve à ses importants travaux pour venir souhaiter la bienvenue à son humble disciple de 1881, qu'il soit remercié pour cet acte de fraternelle et aimable courtoisie.

Mgr de Valleyfield ne pouvait pas venir... et il est venu. Les obstacles vaincus donnent un double prix à sa présence, et je le prie de croire que je vais compter jusqu'à deux!

Quand à Mgr de Nicolet, il ne pouvait pas ne pas venir. Il y a comme cela de vieilles amitiés qui imposent des devoirs auxquels on ne résiste pas et qui procurent des consolations non moins douces que nécessaires.

Un instant j'ai craint de ne pas voir à mes côtés en ce grand jour Mgr de St-Hyacinthe. Des indiscretions chuchotées qu'un programme, des longtemps arrêtés, ne pouvait se concilier avec sa présence à Québec aujourd'hui. Mgr Bernard est présent. Il n'est rien comme un homme de volonté ferme pour concilier les choses, et faire plaisir à son prochain. Je vous remercie Mgr et je me souviens.

Mgr l'auxiliaire de Montréal a tenu à venir saluer son nouveau confrère en pays infidèles. Pégas est assez éloigné d'Eleutheropolis pour que nos juridictions ne soient pas exposées à se heurter. Mais Montréal est assez proche de Québec pour que nous puissions rivaliser tous deux de dévouement et de filial attachement au service de nos archevêques respectifs. Il est heureux pour moi... et pour Mgr l'Archevêque de Québec, que j'aie déjà un si beau modèle sous les yeux.

Mon regard s'arrête sur bien des visages connus, et d'autres noms monteront en ce moment à mes lèvres, si j'écouais mon cœur, et si je ne devais abréger. Merci à Messieurs les Vicaires-Généraux et à MM. les chanoines dont la présence m'honore. Merci aux représentants des séminaires, collèges et des communautés religieuses où je compte de si bons amis. Merci au groupe vaillant des anciens compagnons d'armes des Etats-Unis, qui m'apportent le si touchant témoignage de leur fidèle amitié, et font vibrer dans mon cœur une corde toujours sensible.

Merci à tous les généreux dévouements qui m'ont soutenu pendant les jours de fièvre et d'émotion par où j'ai passé; merci pour tant de délicates et sincères amitiés qui sont venues à moi, franches et empressées, et qui m'ont aidé à accepter courageusement la lourde tâche que m'impose la Providence. Je prie Dieu de bénir et de récompenser tous ceux qui m'ont fait du bien.

Il me reste MM. à remplir un devoir de piété filiale, auquel vous me pardonnerez bien de ne pas me soustraire. Nous sommes en ce moment les hôtes du Séminaire de Québec, et vous admettez avec moi que l'hospitalité est vraiment royale chez moi. "Alma Mater"! Ce n'est pas une surprise pour vous, parce que c'est une

très vieille habitude chez elle. Pas une attention délicate, dont j'ai été touché plus que je ne puis le dire, les Messieurs du Séminaire, en souvenir des jours d'autrefois, revoyant sous des apparences nouvelles le petit écolier qu'ils eurent pour élève ou pour camarade, et le prêtre, qu'ils eurent pour collègue ou pour professeur, ont voulu que sa maison de famille d'aujourd'hui, et que, autour de ces tables hospitalières, il groupât tous ceux qui sont venus lui apporter en ce jour le témoignage d'une si reconfortante amitié.

Et le père de famille n'a rien épargné pour célébrer le retour au foyer d'un enfant parti depuis 18 ans! Comme l'enfant prodigue, j'ai parcouru depuis bien des pays, même des pays étrangers. Seulement—vous me permettrez cette justification—j'ai conscience d'avoir mieux que lui, utilisé la belle part d'héritage que je devais à mes chers maîtres, et que je leur rapporte aujourd'hui comme un hommage de ma filiale gratitude.

J'espère, Mgr le Supérieur, que, au sein de la belle et noble famille qui vous entoure de son respect et de son affection, il n'en est pas un qui, s'autorisant de sa longue fidélité vous reprochera avec envie le sort privilégié que vous me faites. Mais s'il s'en trouve je vous promets de lui dire: "Mon fils était perdu—ce qui ne sera vrai que très relativement—Et il est retrouvé! Ce qui sera absolument vrai."

Mgr Mathieu ajoute quelques mots où il insiste sur le plaisir avec lequel le Vieux Séminaire voit revenir à lui ses enfants. Et rappelant la lettre de Pie X aux Canadiens sur les fêtes de Québec, il fait remarquer combien l'éloge du Séminaire tombé d'une bouche aussi autorisée que celle du Vicaire de Jésus-Christ est un encouragement et une consolation pour tous ceux qui dans cette maison se dévouent à la formation des jeunes gens.

EXAMENS DE MUSIQUE

Les examens de musique pour l'obtention des diplômes, au Conservatoire Dominion, auront lieu chez les Ursulines des Trois-Rivières, le 14 mai prochain. Messieurs les Examinateurs alloueront trois heures à chaque élève pour les épreuves écrites.

LA MAITRESSE GENERALE.

22—15 jrs

DEMEAGEMENT

M. Jos. P. Turcotte, avocat, avertit ses clients qu'il aura maintenant son bureau au No 236, de la rue St-Joseph, dans l'édifice de la Banque Nationale, téléphone 2311.

4—15 js

LISTE DE MAISONS DE CAMPAGNE A LOUER

La Q. R. L. & P. Co., vient de publier une liste d'une centaine de maisons sur le parcours de leur ligne, entre Québec et St-Joachim à louer pour la belle saison, avec un horaire des trains qui doivent circuler pendant l'été. Cette publication sera d'un grand avantage pour les personnes qui désirent aller en villégiature près de la ville, elle renferme une foule de renseignements concernant l'horaire des trains, location des maisons, etc. On peut obtenir une copie de cette liste au bureau de la Compagnie ou par la maille en s'adressant à J. A. Everell, Surintendant.

TERREAU & RACINE

FONDEURS ET MARCHANDS DE POELES, DE COUCHETTES, ETC.

196-208, RUE ST-PAUL, QUÉBEC.

TÉLÉPHONE 1369

'Happy Thought'

Le Poêle "HAPPY THOUGHT" est universellement apprécié et recommandé par les experts en appareils culinaires, pour ses améliorations nouvelles et pratiques. Le fourneau est à paroi ondule avec porte transparente ventilée. D'un surface de chaleur étendue d'un tiers, sans augmentation dans la dépense du combustible. Les plaques du fourneau sont pratiquement indestructibles, la circulation de l'air sous les ustensiles est rendue plus facile, la cuisson est égale, et on peut conserver les progrès sans ouvrir la porte du fourneau, et sans perdre ni le feu ni la chaleur acquise. Des centaines d'améliorations semblables sont les traits caractéristiques du Range "HAPPY THOUGHT".

Un fait Significatif
Il se fait chaque année plus de "HAPPY THOUGHT" que de tous les autres combinés. Vous pouvez toujours avoir de l'eau chaude.



Nous faisons une spécialité de la vente des poeles, mais nous tenons un assortiment de toutes marchandises, couettes, en cuivre et en fer, etc., etc.

Nous avons des tuyaux de fer, pièces d'ajustement, Fonte émaillée, Tuyau de fonte pour drainage, Appareils complets pour chambres de bains. Fournitures à eau chaude et à air chaud. Coutellerie, ferblanterie, glacières. Nous nous occupons aussi de la fabrication de toutes sortes d'objets en fonte.

IROQUOIS Tabac Naturel
à Fumer
5 le paquet

L'ACTION SOCIALE

QUÉBEC, 11 MAI 1908

L'ANNEXION DE TERRE-NEUVE

En même temps que s'allume la fournaise électorale dans l'Ontario et Québec, les dépêches nous apprennent que l'île de Terre-Neuve s'embrase aussi, en vue d'élections générales qui y auront lieu en octobre prochain.

D'ordinaire dans la province de Québec, nous nous occupons fort peu de ce qui se passe à Terre-Neuve. Nous ignorons presque totalement l'histoire politique de cette colonie anglaise. Pourtant, elle touche de si près à notre pays que sa position géographique comme ses intérêts les plus immédiats la destinent à faire, un jour ou l'autre, partie de la Confédération canadienne.

On peut même dire que Terre-Neuve était comprise dans le plan primitif de l'association des possessions anglaises de l'Amérique du Nord. Les débats de l'assemblée législative des Canadas-Unis, à la session de 1865 qui fut entièrement consacrée à la discussion de la constitution qui nous régit, font mention de Terre-Neuve plus souvent que l'île du Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Terre-Neuve avait des intérêts particuliers à sauvegarder dans le pacte fédératif, et des privilèges spéciaux lui étaient reconnus en conséquence. Au dernier moment, elle refusa d'entrer dans la grande famille canadienne.

Terre-Neuve a-t-elle souffert de l'isolement auquel elle s'était condamnée ?

Il serait difficile de répondre dans la négative, quand nous arrivons tous les jours l'écho des disputes internationales résultant de l'ambiguïté des traités qui la concernent. L'Angleterre, distraite par des préoccupations d'un ordre plus général, a constamment négligé de lui prêter un appui vraiment efficace, et les questions en litige ont été résolues à son détriment. Il y a tout lieu de croire qu'il n'aurait pas été ainsi dans le cas où Terre-Neuve eût fait partie de la Confédération canadienne. Ses revendications, formulées par notre gouvernement fédéral, eussent eu plus de poids et des satisfactions plus positives leur eussent été accordées.

L'opinion des Terre-neuviens, cependant, est restée généralement hostile à l'entrée de la colonie dans la Confédération. Formé au hasard des ambitions des politiciens, plutôt qu'orienté dans le sens des véritables intérêts de l'île, le sentiment populaire se refuse à admettre que l'annexion au Canada soit avantageuse.

Et pourtant la question reste toujours vivante et actuelle à chaque élection générale, preuve qu'elle est l'objet des plus constantes préoccupations du public.

Cette année encore, le principal sujet de discussion dans la lutte qui s'engagera à l'automne, sera l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. Il y a lieu de croire que les chefs des deux partis politiques désireraient secrètement cette solution ; mais pour flatter l'hostilité inconsciente et irraisonnée de la masse, ils s'accusent mutuellement, comme d'un crime, de la favoriser.

Le premier ministre, Sir Robert Bond, n'a pas encore lancé son manifeste. On a prétendu que les rebuffades qu'il a éprouvées de la part des autorités impériales, lors de la dernière conférence inter-coloniale, l'avaient converti à la politique de l'annexion. Chose certaine, l'un de ses adversaires, l'ex-juge Morisson, l'un des premiers lieutenants de Sir Edward Morris, chef du groupe oppositionniste, s'est déclaré, il y a quelques années, favorable à l'idée fédérative. Sir Robert Bond prendra-t-il la contre-partie de cette attitude afin de conserver la confiance populaire une fois encore ?

C'est le secret de l'avenir.

Quoiqu'il en soit, le sentiment public au Canada est assez froid à l'égard de Terre-Neuve, aujourd'hui. Le Canada n'a aucun intérêt à s'agrandir d'une nouvelle province au prix des misères sans nombre que l'annexion lui apporterait.

Au point de vue canadien-français, nous avons tout lieu de redouter une addition aux forces hostiles qui nous entourent et nous enserreront de plus en plus, au grand péril de nos institutions nationales et de notre influence politique. Il est vrai que la population de Terre-Neuve compte une forte proportion d'Irlandais catholiques—peut-être une majorité de nos coreligionnaires—mais l'expérience nous démontre que cet élément ne nous est d'aucun secours dans les luttes que nous avons à soutenir pour la préservation de notre langue et de nos traditions françaises.

Uldéric Tremblay.

MANDEMENT DE S. G. Mgr L. N. BEGIN

A l'occasion du deuxième centenaire de la mort du Vénérable Monseigneur de Laval et de l'érection d'un monument en son honneur dans la ville de Québec

LOUIS-NAZAIRE BEGIN, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Québec.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de l'archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Le 6 mai 1708 décédait au Séminaire de Québec, dans la quatre-vingt-cinquième année de son âge, après une vie de labeurs féconds et d'héroïques souffrances, un personnage dont le nom, déjà illustre sur cette terre encore jeune d'Amérique, devait se perpétuer dans la mémoire de ses compatriotes et rayonner d'un éclat en plus vivif à travers toutes les vicissitudes de notre histoire. Monseigneur François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, allait recueillir au ciel le fruit de ses hautes vertus et la récompense de ses rares mérites.

Deux cents ans se sont écoulés depuis la date de cette mort qui plongea dans le deuil l'âme de tout un peuple et l'Eglise de tout un continent. Sur ce sol arrosé de ses sueurs, l'œuvre du vénérable fondateur n'a pas péri. Bien au contraire, elle a grandi, elle s'est développée dans des proportions merveilleuses. Près de cent diocèses sont sortis, comme des rameaux pleins de sève, du tronc vigoureux de l'Eglise mère ; et autour

deux, dont nous avons la joie de constater dans l'Eglise établie par l'évêque de Pétrée le fait éminent, il est naturel de se demander à quel point ce fait remarquable et quels principes de force et de vitalité l'évêque-fondateur sut mettre à la base de son œuvre.

Et la réponse à cette question, nous la trouvons. Nos Très Chers Frères, dans les enseignements lumineux du saint Evangile, dans les pages où Notre Seigneur nous enseigne sur quels bases il a lui-même fondé son Eglise.

S'inspirant des saintes Ecritures, la théologie catholique attribue à la véritable Eglise quatre propriétés fondamentales qui en sont les prérogatives nécessaires et, par là même, les marques distinctives et caractéristiques.

L'Eglise du Christ est, en effet, une, sainte, catholique et apostolique : une (1) par l'identité de doctrine, le cachet immuable de ses dogmes et l'autorité centrale et souveraine de son gouvernement ; sainte (2) par la fécondité morale de ses principes, le caractère sacré de ses institutions, la floraison admirable des vertus dont elle porte en soi la racine ; catholique, (3) parce qu'elle embrasse dans le rayon de son influence tous les temps et tous les peuples ; apostolique, (4) parce que, toute répandue qu'elle soit dans les régions les plus reculées de l'univers, elle garde, chez les peuples qui la composent, la chaîne d'or qui la rattache, sans rupture de continuité, au centre de la foi chrétienne, au foyer de l'autorité divine, à la Chaire du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, premier pontife romain et vicarier de Jésus-Christ.

La où sont ces propriétés, là est la vraie Eglise. Elles en sont l'indication sûre et vivante, le pur et éclatant reflet. Et plus ces notes distinctives resplendissent dans l'Eglise d'une action quelconque, plus cette Eglise, sans cesse d'être elle-même, participe de la grandeur, de la vitalité et de la fécondité inépuisable de l'Eglise universelle.

Ce sera l'éternel honneur de l'Eglise de Québec et, avec elle, de l'Eglise canadienne tout entière, d'avoir été, dès le principe, placée et très solidement fixée sur les bases mêmes de Notre Seigneur à établir sa grande œuvre sociale, et d'avoir pu, de bonne heure, se développer dans les conditions de la plus entière conformité avec les caractères de la Sainte Eglise Romaine.

Monseigneur de Laval comprenait trop bien l'indispensable nécessité, dans l'Eglise du Christ, de l'unité de doctrine comme aussi de l'unité de gouvernement, pour ne pas relier par cette double attache au centre de la vérité catholique et de la juridiction ecclésiastique la société religieuse qu'il avait la mission de fonder.

Dans un siècle où la foi était menacée par de graves erreurs, où le jansénisme rebelle s'attaquait au dogme miséricordieux de la Rédemption, où le gallicanisme arrogant entraînait la constitution même de l'Eglise pour faire de cette société la vassale des princes, l'illustre prélat, formé à l'école des disciples de saint Ignace, sut, avec un soin jaloux, garder intact le dépôt de la doctrine, "Depositum custodi", disait saint Paul à Timothée. Cette parole de l'Apôtre ne cessait de retentir à ses oreilles, et voilà pourquoi, le regard tourné vers Rome, il s'appliquait à reproduire dans sa prédication, dans ses mandements, dans ses instructions dogmatiques et morales les enseignements mêmes de Rome.

Voilà pourquoi encore il se montrait soucieux d'éloigner de son peuple tout contact qui eût pu porter atteinte à la pureté de ses croyances. C'est ce désir d'unité religieuse qui lui fit demander au roi de ne pas permettre aux hérétiques l'accès de la terre canadienne, et c'est ce même sentiment qui le faisait se réjouir si vivement chaque fois que des conversions à la religion catholique se produisaient sous ses yeux ou par le fait de son intervention.

Convaincu que l'union avec Rome ne saurait jamais être trop étroite, Monseigneur de Laval voulait que, non seulement dans la doctrine, mais même dans la discipline, l'Eglise de Québec fût en parfait accord avec l'Eglise Romaine. C'est ainsi qu'il adrepta pour lui-même et pour ses prêtres le bréviaire romain, le missel romain, le cérémonial romain.

On sait quel zèle intelligent et industrieux que l'Eglise catholique montra toujours pour le progrès de l'éducation tant sacrée que profane. Le fondateur de l'Eglise de Québec n'eut rien de plus pressé, en arrivant en ce pays, que de travailler, au prix des plus grands sacrifices, à favoriser la culture des lettres et des sciences. Dans ce but, il fonda, sans compter la première école normale et la première école industrielle du Canada—un grand et un petit Séminaire, pépinière féconde prêtres pieux et de citoyens éclairés, et dans cette fondation, d'une portée si considérable pour les intérêts religieux et sociaux de sa patrie, ce sont les décrets du saint Concile de Trente,

(1) Ephes., IV, 5 : "Unus Dominus, una fides, unum baptisma"; Joan., X, 16 : "Unum ovile et unus pastor".

(2) Ephes., I, 3 : "Christus dilectus Ecclesiam et seipsum tradidit pro ut illam sanctificaret".

(3) Rom., I, 8 : "Fides vestra annuntiatur in universo mundo".

(4) Joan., XX, 21 : "Sicut misit"

dont il était si parfaitement instruit, qui guideront ses décisions.

Rien d'étonnant que cet évêque si romain dans sa doctrine et dans toutes ses vues, eût pour le successeur auguste de saint Pierre une profonde et inaltérable vénération. Dès le début de son administration, il avait pris soin, comme pour mieux assurer l'apostolicité de son Eglise, de la tenir, malgré certaines prétentions contraires, sous la dépendance directe et immédiate du Siège Apostolique. Ce Siège représentait à ses yeux l'indéfectible primauté qui, de par la volonté du Christ et grâce à une série non interrompue de pontifes, étend de siècle en siècle son sceptre bienfaisant sur la longue série des générations chrétiennes.

Par Monseigneur de Laval, comme par un intermédiaire d'incontestable autorité, l'Eglise de Québec et les nombreuses Eglises qui en sont issues, remontent sûrement jusqu'au principe de tout pouvoir spirituel et de toute juridiction.

Comme il se plaisait, ce digne évêque, à honorer de toute son âme cette autorité souveraine et le Pontife régnant qui est le dépositaire et l'organe ! Des relations fréquentes sur l'état spirituel et même temporel de son diocèse,—relations toujours empreintes de la plus haute déférence vis-à-vis de Notre Saint Père le Pape,—le tenaient régulièrement en communication avec la cour de Rome. Son esprit et son cœur puisaient à cette source leurs directions et leurs inspirations.

De là son zèle constant, actif, infatigable pour propager la foi chrétienne et étendre jusqu'aux extrêmes limites de l'Amérique septentrionale les frontières du royaume de Jésus-Christ.

Catholique veut dire universel. C'est propriété de la vraie Eglise qui n'est que la mise en acte de l'universalité de la Rédemption, éclat singulier dans les origines de l'Eglise du Canada. De Québec, sous l'impulsion et avec les bénédictions de Monseigneur de Laval, partaient chaque année, tantôt pour les régions déjà explorées de l'Acadie, tantôt pour les territoires plus lointains et plus inconnus de l'Ouest, des missionnaires à l'âme vaillante, désireux de conquérir des âmes à Dieu et de planter partout, au cœur des forêts séculaires ou sur le bord des grands lacs, l'étendard sacré de la croix. L'œuvre des missions avait sans doute précédé l'arrivée du premier évêque canadien, mais on ne saurait nier que celui-ci leur imprima un vigoureux essor.

Le dévoué prélat était lui-même embrasé d'un zèle tout apostolique. Malgré les innombrables soucis d'une administration laborieuse qui semblait exiger sa présence au centre de la colonie, il n'hésitait pas, dans l'intérêt des pauvres, des ignorants et des humbles, à entreprendre les plus longs et les plus pénibles trajets. Semblable aux premiers apôtres dont il sentait en son âme la foi et la charité agissante, il bravait toutes les fatigues, il affrontait tous les périls, il s'imposait les plus rudes privations pour aller porter au loin la parole de vie, bénir des mains pasteurs et brebis et marquer de l'unction qui fait les forts le front des néophytes et les jeunes chrétiens. Ce descendant d'une des plus nobles familles de France se mettait, pour servir le Christ, au rang des plus humbles prêtres. Il voyageait pauvrement, comme jadis son divin Maître sur la route de l'Egypte. Notre sol, foulé en cent endroits divers par le pied de cet autre Paul, garde avec respect la trace de ses pas.

Ce sont des vestiges sacrés : et ils nous rappellent que la vraie Eglise, dont Monseigneur de Laval eut le mérite et l'honneur d'implanter ici un rameau si vigoureux, ne croît et ne prospère que dans une terre sanctifiée.

Que si l'Eglise Catholique est sainte, Dieu merci, Nos Très Chers Frères, ce joyau de l'épouse du Christ n'a pas manqué, dès l'origine, au diadème de l'Eglise de Québec. Vraiment, nous ne saurions assez remercier le Ciel d'avoir entouré d'une couronne d'âmes élites, de vierges intrépides, d'incomparables apôtres, de citoyens de toute classe mais par le plus pur esprit de foi, le berceau de la nationalité canadienne. Champlain de Tracy, de Maisonneuve, Lallemand, de Bréboeuf, Jogues, Marie de l'Incarnation, Catherine de Saint-Augustin, Marguerite Bourgeoys sont des noms que les peuples les plus fiers de leurs blasons pourraient légitimement nous envier.

Or, parmi toutes ces figures, il en est une qui par la majesté, la vigueur, la beauté virile des traits, comme aussi par l'héroïsme des vertus dont elle présente aux regards le calme et expressif reflet, domine toutes les autres : c'est la figure de Monseigneur de Laval.

Il serait trop long de redire tout ce que ce grand évêque, assurément digne des âges les plus glorieux du Christianisme, fit pour imprimer et développer dans les âmes la Sainte et le saint Concile de Trente,

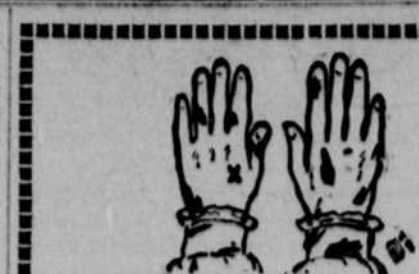
Il serait trop long de redire tout ce que ce grand évêque, assurément digne des âges les plus glorieux du Christianisme, fit pour imprimer et développer dans les âmes la Sainte et le saint Concile de Trente,

Il serait trop long de redire tout ce que ce grand évêque, assurément digne des âges les plus glorieux du Christianisme, fit pour imprimer et développer dans les âmes la Sainte et le saint Concile de Trente,

Il serait trop long de redire tout ce que ce grand évêque, assurément digne des âges les plus glorieux du Christianisme, fit pour imprimer et développer dans les âmes la Sainte et le saint Concile de Trente,

Il serait trop long de redire tout ce que ce grand évêque, assurément digne des âges les plus glorieux du Christianisme, fit pour imprimer et développer dans les âmes la Sainte et le saint Concile de Trente,

Il serait trop long de redire tout ce que ce grand évêque, assurément digne des âges les plus glorieux du Christianisme, fit pour imprimer et développer dans les âmes la Sainte et le saint Concile de Trente,



CETTE PAIRE DE MAINS FAIT LA CUISINE AVEC DU CHARBON

POUR CONSERVER VOS MAINS JOLIES, FAITES VOTRE CUISINE AU GAZ.

Quelle est, parmi celles-ci, votre paire de mains ? Celle qui se sert du charbon, pour faire la cuisine, ou celle qui emploie le gaz ? C'est une des raisons multiples qui doivent vous décider à vous servir d'un poêle à gaz. Nous en avons quarante-neuf autres, toutes également bonnes. Un poêle à gaz vous coûtera \$12.50, payable 3.00 comptant et \$3.00 par mois. Venez, et achetez le tout de suite, pour le temps des chaleurs de l'été, à

LA COMPAGNIE DE GAZ DE QUÉBEC, Coin des rues St-Jean et des Glacis, QUÉBEC.

Téléphonez au No 1914 pour notre Agent.

Cadeaux ! Cadeaux !

NOUS invitons d'une manière toute spéciale, ceux qui ont des cadeaux à faire, à l'occasion du Sacre de Monseigneur P. E. ROY, de nous faire une visite afin de profiter de la grande réduction que nous faisons dans le moment.

J. A. KIROUAC & CIE
Ancien poste PRUNEAU & KIROUAC
34, RUE DE LA FABRIQUE

J. de S. BOSSÉ

REPRÉSENTANT :
Dominion Bridge Co. Ltd.
Canadian Iron & Foundry Co. Ltd.
The James Robertson Co. Ltd.
The Magnetics Mfg. & Trading Co. & etc. de Londres, Eng.

Tuyaux à gaz, aqueducs, traverses et supports en acier et en fonte.
Ascenseurs, moteurs et générateurs à vapeur et à l'électricité.
Matériaux de construction.

111, COTE DE LA MONTAGNE
QUÉBEC, P. Q.
Boîte Postale, No 20. Tel. 3033

GRAND PELERINAGE

— AU —
CAP DE LA MADELEINE

Par les Tiers-Ordres de St-Roch
Sous le haut patron de Mgr Ant. Lauzeau

DIMANCHE, 17 MAI

Par le C. P. R.

Départ à 5 heures a. m. précises

Plusieurs Pères Franciscains accompagneront les pèlerins

PRIX DU BILLET :

ADULTES - - - \$1.25

ENFANTS - - - 0.65

Le Public est admis.

Billets en vente chez M. J. A. Langlais, Myrand & Pouliot et à la sacristie de St-Roch.

TERRAINS A CONCEDER

PLUSIEURS magnifiques lots de terrain à concéder à St-Sauveur, à l'ouest de la rue Carillon, dans un endroit très avantageux, proximité du marché St-Pierre.
Argent à prêter sur hypothèque.
Propriété à vendre.
S'adresser à Jos. Savard, notaire, 502, rue St-Valier.

et, en particulier, par l'inauguration officielle du monument érigé en son honneur—le deuxième Centenaire de la mort de Monseigneur de Laval.

2.—Le dimanche, 21 juin, on chantera un "Te Deum" solennel à la suite de la messe dans toutes les paroisses et missions de ce diocèse ; dans les communautés ce "Te Deum" sera chanté ou au moins récité après la messe conventuelle.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises paroissiales et chapelles où se font les offices publics, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire de notre secrétaire, en ce deux-centième anniversaire de la mort de Monseigneur de Laval, le 6 mai mil neuf cent huit.

LOUIS-NAZAIRE, Arch. de Québec.
Par mandement de Monseigneur, Eug.-C. Laflamme, ptre, Secrétaire.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J. P. GARNEAU

IMPORTATEUR ET FABRICANT
D'INSTRUMENTS DE CLERGÉ

6 rue de la Fabrique
5 rue St-Jean, H.-V.

NOUVEAUTÉS

Le BLE QUI LEVE, par R. Bazin, 1 volume, .88
L'EMPIRE, par P. L'EMPIRE, 1 volume, .30
L'HISTOIRE DE L'EGLISE, par l'abbé Beaurieu, 1 volume, .65
La VIE GLOIREUSE DE N. S., par le R. P. P. Lacombe, .50
LA PREMIERE FORMATION chrétienne de la jeune fille, 1 volume, .40
Les FRERES DE MATUTINAUD, par l'abbé Duplessy, 1 volume, .65
CŒUR MAGNANIME, par Rose de Provence, .75
FRANCE D'EXIL, par E. Bary, 1 volume, .88
RETRAITE DE PREMIERE COMMUNION, par l'abbé Artaud, 1 volume, .65
HUMILES VICTIMES, par F. Veillot, 1 vol., .65
HISTOIRE DE L'ACADIE (Prov. Québec), par l'abbé Moreau, 1 volume, 1.00

Grand choix de livres de prières, cha-pelets, images, etc. pour la première communion.

A TRAVERS L'AMERIQUE

DE TERRE-NEUVE A L'ALASKA
Par le R. P. E. DEVINE, S. J.

Beau gros volume de luxe, avec illustrations très bien réussies. Parfaitement approprié pour récompenses scolaires. Broché (magnifique couverture illustrée), 75 cts

PHILIPPE MASSON

Directeur de la Propagande du Livre
Bureaux de "La Vérité" Québec

ENTENDEZ-VOUS AVEC

The New-York Window Cleaning Co.

pour faire nettoyer vos vitres par des personnes qui connaissent très bien leur métier.

Ecrivez, allez, ou téléphonez au numéro MAIN 1203, et nous vous donnerons avec plaisir nos prix. Nous entreprenons cet ouvrage à 1 semaine, au mois ou à l'année, nous nous occupons surtout des bureaux et des entrepôts.

L. TANNENBAUM, Gérant.

48 RUE JUBERT, MONTREAL.

NAP. BARBEAU

COUVREUR

En Cuivre, Ferblanc, Tôles galvanisées
Tôle ondulée, Ardoise, Gravier, Bardeau, etc.
Fabricant de Dalles, Galleaux et Corniches en Tôle.
Pavage en Asphalte.

Tout ouvrage sera exécuté sous le plus court délai.

56, RUE DU PONT, ST-ROCH, QUÉBEC

M. A. O. PRUNEAU

Ci-devant de la Société PrunEAU & KIROUAC, ouvrira au commencement de mai un nouvel établissement dans le même genre d'affaires.

AU No 60, RUE SAINT-JEAN

Près de la Côte du Palais, poste occupé maintenant par M. Deschênes, encauteur. D'ici-là les personnes ayant affaire à lui voudront bien s'adresser : : : :

AU No 34, RUE COUILLARD

OU PAR TELEPHONE No 1463

Tabac Naturel à Fumer 5^e le paquet

L'Action Sociale est imprimée et publiée au numéro 103, rue St-Anne, Québec, Canada, par L'Action Sociale Catholique, éditeur propriétaire.

A LOUER

COTTAGE A LOUER.—A Spence Cove, un joli cottage de 14 appartements avec une magnifique vue sur le fleuve, à vingt minutes de la gare St-Louis, sera loué à bonne condition.

Aussi magasin à louer, au même endroit, un magasin ayant déjà été occupé comme épicerie; aménagement complet et peintures en bonne condition.

S'adresser à C. N. Falardeau, 211 Dorchester, Québec.

A LOUER

St-Augustin, Portneuf, une boutique de 20 x 45 pieds. Une partie de cette boutique est aménagée pour un charbon et l'autre partie pour un forgeron, on y trouve aussi un appartement pour la peinture. L'une et l'autre parties peuvent être louées avec outillage complet.

Aussi logement privé ou non.

S'adresser à M. E. Cantin, Bureau P. Belair, Portneuf.

BUREAUX A LOUER.—Quelques beaux bureaux sont à louer. S'adresser à St-Jacques, Montréal.

A VENDRE

Magnifique cottage pour la villégiature. Huit chambres. Large veranda. Vue splendide sur Québec. 150 pieds de terrain. Arbres fruitiers. Situé en face de l'église et de la station de l'Ange-Gardien. Prix très bas. Aussi deux lots à bâtir de 40 x 150 pds, situés en face de la Maison Blanche. S'adresser à J. E. Lachance, 114, rue Duchesne, Québec.

UNE CLARINETTE au splendide de la manufacture Jérôme Thibouville Lamé à Paris. Cette clarinette éprouvée et en bon ordre est d'origine avec 15 clefs d'argent d'Alfred. 2 anneaux mobiles. S'adresser à E. L. L'Action Sociale, 19 mars-10.

A vendre à St-Romuald

Une magnifique terre représentant 100 arpents de superficie à environ un mille du Port de Québec, et à quelques arpents à peine du village de St-Romuald, avec maison, bâtiments et outillage complet. Situation très avantageuse et à des conditions très faciles. S'adresser à Ernest Robitaille, agent de l'Action Sociale, St-Romuald.

A vendre à St-Romuald

UNE MAGNIFIQUE RESIDENCE isolée des voisins. Maison comprenant sept appartements avec cuisine et attenant, galerie dans les arrières, persiennes partout, hangar à bois, grand terrain et au-delà de 130 pds, cours bien remis, à 5 minutes du bateau et des chars électriques. Vue magnifique sur le fleuve.

S'adresser sur les lieux à Ferd. Villeneuve.

Propriété à vendre

A VENDRE.—A bonnes conditions, une belle propriété de 4 arpents de large sur 40 de profondeur, située dans la plus belle partie du village de St-Maxime de Scott, à proximité de l'église, de la gare du Québec Central et d'une grande scierie. Les instruments aratoires et une bruyère sont compris dans la vente.

Pour renseignements s'adresser sur les lieux à Mme Veuve Arsène Couture, Scott Station, Comté de Beauce.

Maison et Terrain à vendre

A VENDRE.—Une magnifique propriété, coin des rues St-Anne et Notre-Dame des Anges.

S'adresser au Notaire Huard, 343 rue St-Joseph.

MAISON ET TERRAIN A VENDRE

A LEVIS

Le sousigné offre en vente la magnifique propriété occupée actuellement par M. J. N. L'Amé, coin des rues Fraser et St-Jean, dans le quartier Notre-Dame. Le terrain mesure 80 pieds de front sur la rue Fraser et 150 pieds sur la rue St-Jean, avec maison à deux étages et rue de charrière. Les bâtiments sont en parfait ordre. La maison est pourvue d'une fournaise à eau chaude, chambre de bain et W. C. Située en face de Québec, cette propriété occupe le plus beau site que l'on puisse désirer. Pour conditions de vente s'adresser à

ALFRED LEMIREUX,

Curateur, No 5, rue Notre-Dame, Lévis, 14 février 1908.

500,000 Briques

Vous trouverez à acheter à l'adresse ci-dessous: 500,000 briques Lath, des poteaux de clôture, du barreau, des formants de chemins de fer, du celdra quarri, de Pépinière ronde.

T. F. McLAUGHLIN,

260, rue St-Paul, Québec. Téléphone 3037

FETE INOUBLIABLE A SHERBROOKE

Dédicace de la nouvelle église St-Jean-Baptiste. Description du temple. Le banquet.

Sherbrooke, 11.—

Et sous le chaume bien longtemps, On en parlera.....

Telles sont les paroles du poète les plus propres à rendre l'idée du souvenir que laissera dans la mémoire des paroissiens de St-Jean-Baptiste de Sherbrooke, la fête grandiose dont ils ont été les témoins hier.

Il y a des années et des années qu'on parle de la nouvelle église de Sherbrooke-Est. L'on en parlait il y a vingt ans, dès que l'on décida que l'ancienne église ne serait pas terminée parce qu'elle ne répondait pas à l'accroissement rapide et au goût religieux des paroissiens; l'on en parlait lorsque Mgr H. O. Chailfoux, vicaire-général, alors curé, établit l'ingénieuse collecte des 25 cts par semaine pour chaque famille de la paroisse; l'on en parlait il y a trois ans, à la pose de la première pierre angulaire de ce splendide édifice faite avec la plus grande solennité; l'on en parle constamment depuis ce temps, depuis que ces murs majestueux, artistiquement taillés du plus beau granit d'Argenteuil, s'élèvent superbement dans l'échancrure du ciel bleu avec leurs trois flèches élancées et leur façade de transept; l'on en parle encore aujourd'hui, sous l'émotion touchante des fêtes dont on vient d'être témoin; l'on en parlera encore longtemps, car sur de tels événements, la mer de l'oubli y passerait sans en effacer le caractère mémorable profondément gravé sur le roc du souvenir.

Dimanche dernier, la paroisse assistait au dernier office public dans la vieille église. Bien que cette église appelée déjà "vieille" dans le cœur de sa jeunesse, soit très humble; bien qu'elle ne brille pas par sa grâce artistique et architecturale, il sera dur au cœur de plusieurs citoyens de la laisser pour toujours. S'il en coûte au bon fils de laisser le toit de chaume qui l'a vu naître, jouer, grandir, devenir un homme, un vrai citoyen, même pour entrer dans une villa spacieuse; il en coûte encore plus aux bon paroissiens de laisser son ancienne église, le berceau de la paroisse, le foyer des joies intimes et religieuses, le vieux chaume, témoin de tant de souvenirs.

Dimanche dernier, la paroisse assistait au dernier office public dans la vieille église. Bien que cette église appelée déjà "vieille" dans le cœur de sa jeunesse, soit très humble; bien qu'elle ne brille pas par sa grâce artistique et architecturale, il sera dur au cœur de plusieurs citoyens de la laisser pour toujours. S'il en coûte au bon fils de laisser le toit de chaume qui l'a vu naître, jouer, grandir, devenir un homme, un vrai citoyen, même pour entrer dans une villa spacieuse; il en coûte encore plus aux bon paroissiens de laisser son ancienne église, le berceau de la paroisse, le foyer des joies intimes et religieuses, le vieux chaume, témoin de tant de souvenirs.

La foule anxieuse et gaie, attendant le commencement des cérémonies en admirant les beautés du nouveau temple et la majesté du site qu'il occupe.

LA FETE

Dimanche matin, tout Sherbrooke-Est se leva avant l'aube. Une activité fiévreuse et inaccoutumée régnait partout. Longtemps avant l'heure fixée, le parc Forsyth situé en avant de l'église débordait d'une foule houleuse, vague humaine d'hommes en habits noirs, de femmes aux toilettes éclatantes et aux chapeaux multicolores, venus de toutes les parties de la ville. L'entrée de l'église était interdite jusqu'au moment solennel où celui qui en était chargé l'ouvrait pour y laisser pénétrer en premier lieu le premier Pasteur du diocèse. L'on parlait avec animation; l'on faisait les plus beaux projets d'avenir pour cette paroisse qui en est à la seconde étape de son existence. Les anciens évoquaient les souvenirs du passé et donnaient leur avis: "Du haut de cette côte cette église paraît isolée, peut-être! Patience, le Canadien-Français est religieux; il aime à se grouper autour des églises, à vivre en paix à l'ombre des clochers. Avant longtemps notre église sera au centre d'une myriade de maisons somptueuses. Ici, comme partout ailleurs, l'on verra la population se masser autour du temple du Seigneur."

A 9 h 15 heures, Mgr Paul LaRocque, venant de laisser sa cathédrale, arriva dans un superbe carrosse. La foule à son arrivée, se courba sous sa main béniante. Mgr était accompagné de Mgr H. O. Chailfoux, de l'abbé Henri Beaudry et d'autres personnages ecclésiastiques.

La foule anxieuse et gaie, attendant le commencement des cérémonies en admirant les beautés du nouveau temple et la majesté du site qu'il occupe.

LA CEREMONIE

Bienôt Sa Grandeur Mgr Paul LaRocque accompagné des principaux prêtres de son clergé, arrive sur les lieux où la foule se découvre et s'incline en signe de respect et de vénération. Après avoir revêtu ses habits sacerdotaux, mitre et bâton pastoral à la main, précédé des choristes, l'évêque commença la bénédiction du saint temple. Monseigneur était accompagné de Mgr Tanguay, comme prêtre assistant, de MM. les abbés J. A. Lefebvre, curé de Weedon, P. J. A. Lefebvre, supérieur du séminaire et des abbés Emile Vincent et Léon Marcotte, comme sous-diacres.

Arrivé devant la porte centrale de l'église, le chœur chanta quelques versets, puis entonna le "Miserere".

Ensuite, l'évêque et le clergé firent en procession le tour de l'édifice. Revenu au point de départ, Mgr l'évêque pénétra à l'intérieur de l'église avec le clergé et les choristes. Les autres portes furent en même temps ouvertes et dans l'espace de quelques minutes, l'église était littéralement bondée de fidèles. Une nouvelle procession et de nouvelles aspersions eurent lieu à l'intérieur, et finalement

l'on procéda à la bénédiction de l'autel.

Dans une messe pontificale solennelle, Mgr Paul LaRocque offrit le Saint Sacrifice pour la première fois dans ce temple tout reluisant de neuf et sur cet autel encore constellé des gouttes d'eau de sa récente bénédiction. Au chœur de chant, l'orgue jouait ses plus beaux hymnes de triomphe et d'allégresse. La messe harmonisée de Gounod, le "Credo" et le "Sanctus" de Don Alfonso, avaient été préparés pour la circonstance.

M. Ant. Genest, accompagné d'un double quatuor chanta le "Pater Noster" de Niedermeyer et M. Emile Rioux, avocat, interpréta avec "Hosannah" de Granier. L'orgue était tenu par M. le professeur Oscar Cartier, organiste de la paroisse, et le chant dirigé par M. J. E. Blais, maître-chanteur.

La quête fut faite par MM. les syndics et leurs épouses: MM. C. E. Therrien, P. Pelletier, député et Ferdinand Carrier.

LE SERMON

Après les touchantes cérémonies de la dédicace, Mgr H. O. Chailfoux, Vicaire Général, premier curé de la paroisse, monta en chaire pour y faire le sermon. Un silence religieux régnait dans ce temple où la parole de Dieu allait se faire entendre pour la première fois.

L'orateur, se retrouvant au milieu de ses anciens paroissiens au milieu d'une si belle fête, ne pouvait manquer d'être ému. Il parla de la beauté du temple actuel, félicita les paroissiens de leur foi véritable, dont la preuve était ce temple magnifique élevé à la gloire du Très-Haut, et expliqua le sens liturgique et mystique d'une bénédiction d'église.

NOTES SUR L'EGLISE NOUVELLE DE ST-JEAN-BAPTISTE DE SHERBROOKE

Le plan de l'église est en forme de croix latine, c'est-à-dire une grande nef centrale flanquée de deux nefs latérales aboutissant au bras de la croix ou transept. La partie centrale se continue et forme le chœur. Sa longueur intérieure est de 210 pieds, la largeur des nefs 73 pieds, la largeur des transepts, 195 pieds. Autour du chœur et séparé par un large couloir rayonnent les divers services: vestiaire, débarras, bureau de la Fabrique, fonts baptismaux et dans l'axe centrale de l'église une grande sacristie de 55 pieds de longueur. L'édifice, dont la longueur totale à l'extérieur est de 272 pieds, occupe une surface de terrain d'environ 22,000 pieds carrés.

Pour l'extérieur, les architectes se sont inspirés du style roman; la pierre employée est du granit provenant des carrières de St-Samuel de Beauce. Sur toutes les grandes surfaces on a laissé à la pierre une forme rustique qui en fait valoir toute la beauté. La façade se compose d'une partie saillante se terminant par un fronton, et est surmontée par la grande flèche centrale couronnée elle-même d'une grande croix dorée, laquelle se trouve à 210 pieds dans les airs. Au centre se trouve un grand porche donnant sur le vestibule, qui occupe toute la largeur de l'église. Immédiatement en dessus de ce porche se voit une grande fenêtre. Deux tours latérales en retrait de quelques pieds terminent cette façade et correspondent aux bas-côtés de l'église. Elles sont surmontées chacune d'une flèche, couronnée de même que la flèche centrale d'une croix.

A différentes places sur la façade, on a ménagé des niches dans lesquelles seront placées des statues. Placé sur une des parties les plus élevées de la paroisse, l'édifice tranche magnifiquement sur le ciel avec ses trois flèches et ses façades de transept.

A L'INTERIEUR

L'oeil est attiré par les belles proportions et l'aspect de grandeur de l'édifice. Les tons clairs des boiseries

contrastent admirablement avec la nuance des murs, de vert passé et dans les voûtes, les ors brillants rehaussent les motifs de sculpture très riches. Le style employé est le roman-byzantin modernisé.

Les trois nefs sont séparées par deux rangées de colonnes suivant le plan traditionnel des anciennes basiliques. La nef centrale s'élève au-dessus des nefs latérales, et est surmontée d'une voûte en berceau. De grands arcs-doubleaux portés par des anges divisent la voûte au-dessus de chaque colonne. Chacun de ces espaces est lui-même divisé en trois parties, la partie supérieure en forme de coupole. Le centre de la croix du transept est couvert d'un large dôme surbaissé, reposant sur quatre pendentifs, dans les panneaux desquels on voit les quatre évangélistes sculptés en rondes-bosses et dorés.

Tout autour du sanctuaire et au-dessus de l'autel court une suite d'arcs-dehors formant déambulatoire et desservant les tribunes latérales de l'église et celles de la sacristie.

Une verrière placée au-dessus de l'autel et représentant une scène de la vie de Saint-Jean-Baptiste répand une douce clarté dans le sanctuaire.

Les nefs sont séparées du chœur par un riche appui de communion en fer forgé. Ce dernier espace est réservé au clergé et est lui-même divisé en trois parties: la bas-chœur, le chœur et le sanctuaire, chacune élevée de quelques marches au-dessus de la précédente. La dernière partie ou sanctuaire est affectée spécialement au célébrant et à ses assistants.

Les bancs sur le parterre de l'église sont donnés place à mille personnes assises; cinq grandes allées séparent les quatre doubles rangées de bancs sur la longueur, et trois sur la largeur trois autels et celui de la sacristie sont de même nuances que l'église et dorés. Ils sont enrichis de nombreuses et délicates sculptures.

De grandes fenêtres répandent une lumière diffuse et abondante durant le jour. Le soir, l'illumination est faite par l'électricité et l'installation est une des plus luxueuses et des plus perfectionnées. Le vaste édifice apparaît réellement dans toute sa beauté lorsque le courant électrique embrase les 800 lampes, globes etc., tout en verre dépoli. A l'exception des lumières placées sur le fût des colonnes toutes les ampoules sont au centre d'un motif de sculpture spécial. Sept magnifiques électroliers sont suspendus à la voûte. Toute la partie métallique et apparente des lampes est en cuivre mat.

CHEMIN DE CROIX

Le chemin de croix vient d'Angers, France, de la manufacture Rouillard. Il est moulé d'un seul morceau, cadre et tableau et les personnages nombreux, multicolores, à la figure pleine d'expression, sont soulevés en un magnifique relief. Les cadres sont en harmonie de couleur avec la boiserie. Les personnages paraissent animés, tant il y a de vie dans l'ensemble.

L'ORGUE

Inauguré mercredi dernier l'orgue nouveau de l'église Saint-Jean-Baptiste a été manufacturé par Casavant Frères, de St-Yacinthe. C'est un orgue puissant, à trois claviers et 27 jeux. Placé au jubé, les buffets sont disposés de chaque côté de la fenêtre de façade. Le clavier est placé en avant de l'harmonie destiné aux chantres et les tuyaux sont commandés par des fils électriques reliés aux notes. La soufflerie est activée par un dynamo installé dans la cave de l'église.

MM. Casavant et Frères qui ont manufacturé ces orgues ont la réputation d'être les meilleurs facteurs d'orgue d'Amérique.

LES CLOCHES

Il ne manque plus que les cloches à la nouvelle église, mais elles viendront bientôt. La manufacture Cus-

sy-Ublidbrault, de France, en a la charge. Elles arriveront à Sherbrooke au mois de juin, au nombre de quatre, du poids total de 7000 livres. Du haut du clocher de l'église qui est elle-même située sur une colline, quand, aux beaux soirs de l'été, ces osseaux de bronze gazouilleront leur harmonieux ramage, leur son de velours se répandra au-delà du Saint-François, produira sur tout Sherbrooke des mélodies aériennes d'un effet indescriptible.

LE BANQUET

A midi, les invités furent convoqués à un superbe banquet qui avait été préparé dans l'ancienne église. Ornée et décorée pour la circonstance avec un goût exquis, ce vieil édifice, devenu coquet, revivait sa jeunesse d'autan, semblait prendre part à la joie générale et se féliciter le temple nouveau.

Etalent à l'abîme du banquet: Mgr Paul LaRocque, Mgr H. O. Chailfoux, Mgr E. C. Tanguay, M. le curé Laporte, M. le curé J. A. Lefebvre, de Weedon, M. l'abbé P. J. A. Lefebvre, supérieur du séminaire de Sherbrooke; MM. les abbés E. Vincent et Léon Marcotte ainsi qu'un bon nombre d'autres prêtres du séminaire. MM. les abbés J. H. Darche et P. B. Couillard, de la Cathédrale; le rév. O. E. Blanchard de Sherbrooke, etc., etc.

Remarqués parmi les laïques: MM. les syndics C. E. Therrien, P. Pelletier, député, t. Ferdinand Carrier ainsi que Mesdames Therrien, Pelletier et Carrier; MM. les magistrats Pierre Thériault, Hyacinthe Déziel et F. X. Hébert, ainsi que Mesdames Thériault, Déziel et Hébert; M. l'architecte Grégoire, les honorables juges et magistrats de la ville, etc.

Les Vêpres solennelles chantées à 7 heures du soir terminèrent une journée de la seconde phase d'existence de la paroisse Saint-Jean-Baptiste. Pour tous les témoins de ces fêtes grandioses, les impressions récentes resteront profondément gravées sur le roc du souvenir.

Après l'office Mgr félicita chaleureusement les curés, les syndics, les paroissiens de la beauté de cet édifice qu'il est heureux d'avoir dédié aujourd'hui à l'Eternel.

—On faisait devant certain juge de paix d'une paroisse éloignée, à l'apogée des décisions de la commission municipale qui s'obstinait à maintenir des décrets sur les listes électorales.

Mais votre appel est irrécusable, déclarait avec sérénité ce brave homme: l'"intéressé" doit lui-même demander sa radiation!

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Haute-Ville (Bureau-Chef) 21 rue St-Jean, en face de la Côte du Palais
St-Roch 73, rue Saint-Joseph
St-Sauveur 801, rue Saint-Valier
St-Jean-Baptiste Coin des rues Clara-Fortains et Saint-Jean
Basse-Ville Coin Côte Lamontagne et rue Saint-Pierre
Lévis 108, rue Commerciale

Les Succursales de St-Roch, St-Sauveur et St-Jean-Baptiste sont ouvertes tous les samedis et lundis, le soir, de 7 hrs à 8.30 hrs.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

ROSARIO LACHANCE

Horloger, Bijoutier, Opticien

252, RUE SAINT-JOSEPH, QUÉBEC

SPÉCIALITÉ:

VENTE ET RÉPARATION DE MONTRES À PRÉCISION

FEUILLETON DE L'ACTION SOCIALE No 20

LA DERNIÈRE GERBE

NOUVELLE INÉDITE

"Pour cela, faites apporter vos valises ici avant la messe et aussitôt après, du moins dès que nous serons "restaures", Michel et sa voiture seront prêts pour le voyage.

"C'est-à-dire de notre feuille de route telle que rédigée par notre aïeule: Départ d'ici, à trois heures un matin; "relâchons" à Cap-Chat, aux Méchins, à Matane, à Sandy-Bay, à finalement à Métis où nous arriverons après demain, et assez tôt pour nous reposer de la voiture en attendant l'"Express" qui ne passe que le matin.

"Mon oncle a soin de nous munir le passeports qui devront nous faire parvenir de chacun de ses confrères des localités sus-mentionnées, pour nous rassurer votre dignité matane, chère Yvonne: point de danger que sa fille souffre de la faim durant le trajet, c'est assez clair.

"A bientôt, je vous attends, vous et les vôtres.

CAMILLE."

—Je voudrais être aussi sûr que vous ne souffrirez pas du froid, dit une Deschamps, avec un soupir involontaire. Un tel voyage à cette saison

ne m'inspire aucune confiance quant à l'effet qu'il peut produire sur la santé.

—Je vais si bien m'emmitoufler, mère chérie! Voyez ces chaussures fourrées, cette robe d'épais drap, et ma toque et mon manteau d'Astrakan, et mon manchon de loutre, sans parler des chaudes peaux de buffles qui garnissent la voiture de M. le Curé... Avec cela, l'on pourrait affronter une température Yukonienne.

La frileuse jeune fille ne dit pas comme il lui en coûte à elle-même d'entreprendre un si long trajet en voiture. Au fait, il lui faut un courage plus qu'ordinaire pour s'y résoudre; il faut que "Dieu parle à l'intérieur", comme elle l'a avoué à son intrépide amie.

—Allons, petite sœur, tu peux commencer à t'emmitoufler, annonce bientôt l'aîné des frères, car je m'en vais préparer la voiture.

—Désolé! fait Yvonne arête pâle.

—Mais ce n'est pas trop tôt, observe M. Deschamps, il est onze heures et demie, et la messe commence un peu avant minuit. Je vous conseil-

lerez même de vous hâter afin de ne point arriver en retard.

Et chacun de suivre le conseil et de s'enquérir précipitamment, qui de son pardessus, qui de ses épaulettes, qui de ses mitaines, qui de son cache-nez.

Bientôt un joyeux bruit de grelots se fait entendre, et l'aîné mettant le nez dans la porte, crie gaiement:

—En voiture, mesdames et messieurs!

—Un instant, un instant, fait Yvonne dont le cœur bat à coups redoublés. Vous pensez bien que je ne vais pas m'en aller ainsi à la veille d'une nouvelle année sans "faire mon jour de l'an"! Il n'en sera plus temps... quand je serai revenue... et j'aimerais "anticiper".

Elle s'agenouille devant son père: —Papa, votre bénédiction du jour de l'an, s'il vous plaît!

En dépit de l'intonation joyeuse qu'elle s'efforce de donner à sa voix, elle ne peut y dissimuler un léger tremblement.

Le père sourit, se découvre et bêche sa fille qui se relève pour se jeter à son cou.

—Je te souhaite une bonne et heureuse année, prononce M. Deschamps en rendant le baiser d'Yvonne; et il semble à celle-ci que la simplicité de la vieille formule canadienne revêt pour la circonstance un cachet de religieuse solennité. Puis elle passe dans les bras de sa mère qui la baise longuement et silencieusement et enfin dans ceux de sa sœur et de ses frères.

A la porte l'aîné, le conducteur de la voiture, s'impatiente de toutes ces longueurs:

—Est-il besoin de tant d'embrassades puisque nous devons nous retrouver au presbytère?

—Ca ne fait rien mon frère répond Yvonne, entre donc que je t'embrasse aussi toi. Va, ce ne sera pas trop de deux fois!... ajoute-t-elle avec un singulier sourire.

Enfin la famille s'installe, partie sur le siège, partie au fond du grand "carroleau", et celui-ci, enlevé au trot rapide d'un ambuleur canadien, glisse maintenant sur la route blanche avec une vitesse à donner le vertige.

Bientôt entre sa mère et sa sœur Yvonne se tient la figure enfouie dans son cache-nez, ce qui lui permet de dissimuler de grosses larmes qu'elle ne songe plus à retenir. Elle ne vise pas à l'héroïsme, la pauvre Yvonne; elle ne demande que la force de dérober aux siens l'émotion qui l'assaille, et elle est presque heureuse, malgré tout d'avoir subi victorieusement l'épreuve du départ de la maison.

Une exclamation enthousiaste de sa sœur lui fait lever la tête.

—Voyez donc comme c'est beau! L'on se retourne pour voir. Le coup d'oeil vraiment en vaut la peine.

Pure comme un beau globe d'argent la lune vient de poindre dans l'azur pâle de l'horizon méridional, au-dessus d'un pli lointain franchi de confères poudrés à blanc. Ainsi placée comme une lampe sur son

piédestal, elle projette sur le paysage au tons de lait sa mystérieuse et tranquille clarté, et voilà que, tout autour de soi, sur les monts par les bois et les champs, c'est comme dans la fièvre d'un rêve paradisiaque, le scintillement des paillettes d'argent sur la moire mouvante qui s'étale en manteau pour vêtir le sol, ou s'arrange en guirlandes pour faire aux arbres une frondaison hiémale, c'est l'enchantement des girandoles gracieuses aux cierges allumés d'étoiles c'est le miroitement de milliers de gemmes sur la surface irisée des mares, des cascades et du golfe.

Mais pour Yvonne, le spectacle qui plus que tous les autres, attire et retient son regard voilé c'est dans la zone lumineuse et déjà lointaine que l'on vient de quitter la silhouette du toit aimé qu'elle sent sans retour. A cette vue elle sent de nouveau le voile qui mouille ses yeux prêt à déborder en larmes brillantes. Cependant, il lui faut bien les retenir ces larmes dénonciatrices; elles ne passeraient plus inaperçues par ce clair de lune presque rival de la lumière du jour. Mon Dieu, implore-t-elle dans son angoisse, mon Dieu, venez à mon aide! Hâtez-vous de me secourir ou je succomberai...

Et son cri de détresse, que traduit seul un éloquent regard vers le ciel, est sans doute entendu, car l'apaisement se fait peu à peu dans son cœur gonflé, bientôt même elle s'étonne d'y ressentir une quiétude très grande et très douce. C'est probablement des arrières du prix de son sacrifice!

se dit-elle en franchissant le seuil de la modeste église pleine de banderolles, de tentures et de lustres, où l'on est arrivé le dernier coup sonnant. Agenouillée au lutrin près de son amie, elle écoute avec un ravissement inaccoutumé, presque extatique, la mélodie grêle des cloches à laquelle se joignent bientôt les accords de l'orgue. Ce ravissement que, malgré son extrême impressionnabilité, elle n'a pas connu jusqu'alors, lui dure aussi longtemps que la messe, la si touchante messe de Minuit.

A la campagne, celle-ci s'ouvre presque invariablement par le traditionnel: "Ca bergers!" entraînant invitation lancée à pleine force de poumons par des voix juvéniles et mâles. Puis le clergé fait son entrée, et c'est alors, majestueux prélude, l'introit grave et recueilli, le suave "puer natus est" après lequel éclatent joyeuses et solennelles les strophes du "Kyrie" bordelais. "Gloria in Excelsis Deo!" proclame ensuite la voix un peu éteinte du vénéral curé. "Et in terra pax, pax hominibus bonae voluntatis!" répond le chœur dans une clameur retentissante. Yvonne tressaille à ces mots: Il lui semble qu'ils sont l'assurance que la

paix délicieuse, infinie, qu'elle goûte depuis quelques instants sera désormais son partage, puisqu'elle a commencé de manifester sa bonne volonté par sa résolution virile et ferme d'annihiler tout son être matériel, pour laisser l'immatériel s'élever et s'élever dans le renoncement et l'immolation. Au graduel et à l'offertoire, la majesté des chants liturgiques alterne avec la poésie des Noëls anciens chantés par un chœur de femmes où dominent les voix d'Yvonne et de Camille. Celle-ci qui possède une voix d'alto superbe et très cultivée, chante avec un talent réel, artistique, même; celle-là n'a guère que son bon goût naturel pour guider sa voix de soprano singulièrement pure et pénétrante, mais impressionnable comme elle l'est elle saisit mieux que personne la beauté toujours jeune de ces vieux chants si chers aux Canadiens, si pleins de grandeur naïve et de religieuse simplicité et elle les rend avec une âme de poète.

(A suivre)

Tabac Naturel
IROQUOIS
a Fumer
5^e le paquet

AU RAYON DE L'OPTIQUE

Notre opticien, Mr. E. J. P. Massicotte, vous fera gratis l'examen de la vue. Adressez-vous à lui tout de suite si vous voulez vous causer des inquiétudes.

LA COMPAGNIE PAQUET

DIVISION DU DÉTAIL
157, RUE SAINT-JOSEPH — QUEBEC

MUSIQUE

Le rayon de la musique vous offre quelque chose d'extraordinaire mardi, intitulé : "A Japanese Fan Dance", très beau, spécial. 10c



La Journée de la Ménagère chez Paquet

Mardi sera la journée de la ménagère chez Paquet. Les familles qui sont actuellement dans les embarras du déménagement verront avec plaisir cette liste intéressante de mardi. Nous vous offrons de la toile à nappes, des serviettes, des malles, des articles de voyage et autres. C'est de la plus grande importance dans toute maison bien montée. A part des occasions mentionnées vous en trouverez des centaines d'autres qui vous attendent. Ne manquez pas par conséquent de venir au magasin mardi.

TOILE A NAPPES

400 verges de toile damassée et blanche à nappes, en coupons de 2 verges à 10 verges, prix régulier 75c la verge; en vente mardi. 49c

ESSUIE-MAINS

50 douzaines d'essui-mains en toile ouvrée, grandeur 20x40, bords rouges et à franges, de valeur rare, en vente mardi. 17c

SERVIETTES DE BAINS

25 douzaines de serviettes de bains, blanc uni et blanches à rayures rouges, de qualité splendide et de valeur rare; en vente mardi. 17c

TAPIS DE TABLE

Seulement 200 tapis de table en chenille, 36x36, à franges nouées, fond rouge, vert, bleu et olive, dessins artistiques; en vente mardi. 49c

DESSUS DE BUFFET

Seulement 120 dessus de buffet et de bureau, grandeur 19 x 44 et 19 x 54, poches, beau patron à jours, prix régulier \$1.10 et \$1.25 mardi. 75c et 94c

FLANELLETTE

Flanellette rayée, 36 pouces de large, ciel et blanche, rose et blanche ou grise et blanche, de belle qualité, prix régulier 12c la verge; en vente mardi. 9c

BAS POUR DAMES

Bas de cachemire noir, à cotes, pour dames points 9 et 9-12, talons et bouts renforcés, prix régulier 40c la paire; en vente mardi. 3 paires pour \$1.00

BAS POUR DAMES

Bas de cachemire uni pour dames, de belle qualité de cachemire anglais, points 8-12, 9-12 et 10, prix régulier 50c la paire; en vente mardi. 38c

BAS POUR DAMES

Bas de cachemire uni, pour dames, points 8 et 9, brodés en soie, cachemire anglais, prix régulier 30c la paire; en vente mardi. 3 paires pour 65c



SOULIERS POUR DAMES

Souliers en cuir verni et Vici Kid, pour dames, points 3 à 6, de qualité extra, prix régulier \$3.50 la paire; en vente mardi. \$2.39

BOTTINES POUR HOMMES

Bottines en cuir verni, et Vici Kid, à lacets, pour hommes, points 6 à 10, prix régulier \$4.00 la paire; en vente mardi. \$2.75

BOTTINES pour Garçonnettes

Bottines "box calf", à lacets, pour garçonnettes, 5 à 7, de qualité splendide, vendues partout régulièrement \$1.50 la paire; mardi. \$1.05



MALLES DE \$3.50 POUR \$2.69

Grande malle carrée, pour déménagement et mettre les fourures, etc. 38 pouces de long, très bien faites, couvertes en fer blanc, prix régulier \$3.50; en vente mardi. \$2.69

MALLES DE \$3.00 POUR \$3.00

Malles carrées, fortes, 40 pouces de long, même genre que les précédentes de valeur splendide à notre prix régulier \$3.00; en vente mardi. \$3.00

MALLES DE \$12.00 POUR \$10.59

Malles de 36 pouces, dessus plat, imperméable, bordées de fibre, garnies de cuir, bonne serrure, forte, de valeur toute spéciale, notre prix spécial \$12.00; mardi. \$10.59



Qui est Tex? L'Artiste Habillé de Blanc

Nous avons engagé TEX, le célèbre artiste peintre de couleurs à l'eau qui donnera tous les jours une démonstration de son habileté dans notre grande vitrine des meubles, de 12 à 14 heures de nos clients et de nos visiteurs. TEX se tiendra dans la vitrine de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures de l'après-midi. Ne manquez pas de venir le voir en son beau costume blanc donnant une exhibition artistique qui lui a déjà valu les applaudissements de toutes les de vaudville de l'Amérique. Rappelez-vous bien le temps de 10 à midi et de 2 à 4 de l'après-midi.

LE COURRIER DE LA PROVINCE

Comte de Bagot

ST-PIE DE BAGOT

Les exercices du mois de Marie sont suivis régulièrement à l'église paroissiale par une foule nombreuse et recueillie. Le chant toujours impressionnant des louanges de la T. S. Vierge est exécuté avec beaucoup d'âme par les Demoiselles de la Congrégation des Enfants de Marie et par les élèves du couvent.

—Les cours de catéchisme préparatoire à la première communion sont commencés depuis une semaine. Au-delà de 60 préparants cette année.

—M. A. Bousquet, marchand de notre village, vient de nous quitter avec son épouse pour aller ouvrir un magasin général à St-Gabriel de Brandon.

—Le 2 mai ont été baptisés : Jos. Lucien Uldérie, enfant de M. Napoléon Dragon, Parrain et marraine, M. et Mme Uldérie Dragon; Joseph Adrien Gaston Chs. Emile, enfant de M. Aug. Tremblay, Parrain et marraine, M. et Mme Chs. Forand; Marie Ernestine Marguerite, enfant de M. Vitalien Bélanger, Parrain et marraine, M. et Mme L. U. Benoit, de St-Hyacinthe; Jos. Jean Marie Roger Léon, enfant de M. Albert Tremblay, Parrain et marraine M. et Mme Henri Tétrault, de St-Paul d'Abbotsford.

—M. Moïse Daignault, rentier, qui jouissait d'une excellente santé, a été frappé de mort subite mercredi soir. Ses funérailles auront lieu samedi à 8 hrs.

—M. Valmore Poirier, étudiant à St-Hyacinthe, malade depuis quelques mois a succombé la semaine dernière à l'âge de 21 ans. Son service eut lieu le 1er mai en cette paroisse au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

—Mardi le Rév. M. F. X. Delage, curé de St-Modeste de Témiscouata, est venu visiter sa sœur, Mme Joseph Marin, qui est gravement malade. Sont aussi au chevet de leur mère depuis quelques jours MM. Dr. A. Marin, des Etats-Unis, Emile, avocat de St-Hyacinthe, Régis et Xavier, de Montréal, Achille de New-York, Médéric d'Ottawa, Gustave, du Séminaire de St-Hyacinthe, Mme Cordeau, de Montréal et Mme Cordeau, de St-Pie. Ces jours-ci l'état de Mme Marin semble s'améliorer quelque peu.

Comté de Beauce

ST-SEVERIN

M. l'abbé Amédée W. Ferland nous est arrivé lundi matin, afin de chanter dans l'église de sa paroisse natale sa première messe.

M. l'abbé L. Gagné, curé de Saint-Ferdinand, auquel M. l'abbé A. W. Ferland reconnaît devoir, après Dieu, son sacerdoce, avait daigné accompagner au prix de grandes fatigues, puisqu'il fallait voyager de nuit, le nouvel élu du Seigneur.

Les Révérends MM. J. P. Dumais, ex-curé de St-Séverin, aujourd'hui curé de St-Denis de Kamouraska et O. Gosselin, professeur au Séminaire de Québec, voulant prendre part à cette petite fête de famille avaient aussi pris place sur les chaises à côté du distingué et charitable protecteur et de son heureux protégé.

A l'autel le nouveau lévite avait pour l'assister le curé actuel de la paroisse de St-Séverin, M. l'abbé J. P. Dumais, curé, remplissait les fonctions de diacre, M. O. Gosselin celles de sous-diacre. Le sermon a été donné par ce dernier qui dans un langage heureux, clair et touchant nous a montré le prêtre, sa mission parmi les hommes.

Deux cents personnes ont fait lundi matin, la communion. Les parents du nouveau ministre du Seigneur n'ont pas craint un jeûne trop long, voulant communier de la main d'un frère, d'un neveu, d'un oncle, d'un cousin. Ils ont été suivis à la Sainte-Table par plusieurs autres paroissiens qui, comme eux, n'ont pas craint les rigueurs du jeûne.

Qui redira les impressions vives et touchantes que cette cérémonie a gravées dans tous les cœurs des paroissiens de St-Séverin. M. l'abbé Am. W. Ferland est le premier prêtre, enfant de la paroisse. C'est dire que pareille cérémonie n'avait pas encore été offerte aux yeux de cette population si profondément chrétienne.

Après la messe un splendide banquet était préparé pour les nombreux invités chez M. Thomas Fournel, beau-frère du nouveau prêtre. Disons tout de suite que les invités ont trouvé un accueil cordial et empreint à ce banquet de famille donné par M. et Mme Fournel; qu'il nous soit permis de les en remercier publiquement.

Au nouvel élu du Seigneur nous souhaitons longue vie et un fructueux ministère auprès des âmes.

ST-COME

Mercredi, 23 avril M. Napoléon Dumais présentait son 18ème enfant sur les fonts baptismaux. M. et Mme Joseph Bélanger ont été parrain et marraine. L'enfant a reçu au baptême le nom de Marie Cécile Antoinette.

—Le 3 mai courant un petit garçon, âgé de 5 ans enfant de Mme Ephrem Carter a été victime d'un accident. Le garçonnet était à jouer aux bords de la rivière avec quelques compagnons. Il s'est fait cravater un oeil par un de ces derniers.

—Vendredi dernier, au milieu d'un concours d'amis, avaient lieu les fu-

néralles de M. Jean Roberge.

Pour cette circonstance l'église s'est parée de ses plus beaux ornements. Ce vénérable vieillard est décédé dans la demeure de son fils M. Louis Roberge.

—M. l'abbé Cyrille Fréchette est encore chez ses parents. Nous souhaitons qu'il prolonge encore longtemps son séjour parmi nous.

—Mme Zéphirin Loignon dame très estimée de cette paroisse est dangereusement malade de paralysie. —La saison du sucre est terminée; on dit que les recettes ne sont pas aussi abondantes que les printemps précédents.

—La plupart de nos gens sont partis pour la flottaison du bois qui s'annonce bien cette année.

Comté de Champlain

GRANDES PILES

M. et Mme Panneton sont partis pour Trois-Rivières le 2 de mai courant. Mme Panneton était directrice du chœur de chant des jeunes filles et sera grandement regrettée dans notre paroisse. Tous les citoyens garderont d'elle un bon souvenir et lui auront de la reconnaissance pour les dévoués services qu'elle a rendus à notre église.

Comté de Drummond

ST-FELIX DE KINGSEY

Le 26 du mois dernier, M. Phidyme Gagnon a fait baptiser une fille qui reçut au baptême les noms de Marie-Irène-Aline. Le parrain et la marraine ont été M. Henri et Mme Justine Vigneau.

M. Gagnon est maître de poste et un ami tout dévoué à l'Action Sociale.

—Le 5 mai M. Benjamin Lupien a fait baptiser un garçon qui a reçu au baptême les noms de Joseph Emile. Le parrain et la marraine ont été M. Sévère Bourgeau et Mme Victoria Jalbert.

Comte de Lévis

ST-JEAN CHRYSOSTOME

Il y a réunion à l'église chaque soir, pour la célébration du mois de Marie. M. le curé, pour l'édification de tous, y fait connaître les gloires de la Sainte-Vierge. Les demoiselles du village, parmi lesquelles nous comptons des amateurs qui se distinguent, exécutent très pieusement des chants de nature à attirer sur nous les bénédictions de la reine du ciel.

—Nous avons enregistré 21 naissances depuis janvier. Les mariages resteront en panne jusqu'au temps des lilas ou des fraises.

—Voici les dernières sépultures inscrites au livre noir : Le 11 avril, M. Alfred Bélanger, fils de M. Ph. Bélanger, du village Saint-Augustin. Le défunt, âgé de 12 ans seulement, était un excellent jeune homme qui n'a fait que donner de bons exemples. Telle vie, telle mort.

Le 4 mai, à l'âge de 69 ans, M. Alexandre Lafrenaye, paroissien modèle, citoyen paisible et estimé du village de Terrebonne.

Enfin, le 5 du courant, Mme Lucie Dubois âgée de 64 ans, épouse de Luc Guillaume Bussière, du village Saint-Augustin.

—Jamais, de mémoire de vieillard, la récolte du sucre d'érable n'a été si pauvre que cette année.

—Voici un phénomène qu'il importe de noter. Depuis une dizaine d'années, la stagnation semblait l'état normal de notre village. Le progrès voyageait ailleurs. Mais voici que ce printemps, Saint-Jean se décide de sortir de sa léthargie; et c'est à n'en pas croire ses yeux tant il y a partout d'activité pour refaire la toilette des vieilles maisons et pour en construire de nouvelles.

—Ces jours derniers, M. le curé, actif propagateur de la bonne cause, s'est occupé à renouveler les abonnements de ses paroissiens à l'Action Sociale, vu que la plupart des premiers n'étaient que pour trois mois. Son succès a comblé ses espérances. Dans ses 275 familles, il a recueilli 230 abonnements, c'est-à-dire que partout où l'on sait lire, on veut l'Action Sociale. M. le curé est en ne peut plus heureux de savoir ses paroissiens si friands de saine nourriture intellectuelle et morale. Il les félicite et les remercie cordialement.

Comté de Matane

MATANE

Le catéchisme préparatoire à la première communion est commencé lundi dernier; il est suivi par au-delà de 75 enfants. La cérémonie de la première communion aura lieu dans la première semaine de juin.

—La débâcle n'est pas encore faite sur notre rivière, et les craintes ne sont pas dissipées, car depuis hier l'eau monte et a commencé à déborder à environ 4 milles du village, à l'endroit appelé Grand Dérou. La plupart des habitants ont déménagé et sont anxieux de voir la débâcle terminée.

—La première goélette de la saison nous est arrivée mardi le 5 mai. C'est la goélette "G. N. Parker", capt. Jos. Levesque avec une très forte cargaison. Il était temps car la farine commençait à manquer un peu partout. Les goélettes "La Belle" et "Marie Vigilante" sont entrées jeudi matin le 7 mai.

—Mme A. Fraser qui était allée à Québec pour y subir une opération doit revenir la semaine prochaine parfaitement rétablie.

—M. l'avocat R. Bergeron qui a pratiqué ici comme tel près de 4 ans, nous a quitté la semaine dernière pour aller se fixer à la Malbaie. Nous souhaitons à M. Bergeron tout le succès qu'il mérite.

Comté de Mégantic

THETFORD-MINES

Un jeune Syrien a payé de sa vie un acte de curiosité. Il se tenait sur le bord d'une excavation profonde de 200 pieds, regardant travailler les mineurs, lorsqu'il fut frappé par la boîte avec laquelle on retire les roches contenant l'amiante, et précipité en bas. On le remonta aussitôt et on le transporta à sa résidence où il ne tarda pas à expirer. Le nom du malheureux est Estifane Lappouli. Il était âgé de 18 ans seulement.

Comté de Missisquoi

FARNHAM

Il nous fait plaisir d'annoncer le retour de notre dévoué pasteur, depuis quelque temps en repos au monastère du Précieux Sang, aux Trois-Rivières. Il était revenu au milieu de nous pour la retraite paroissiale; mais il avait dû retourner se reposer. Tous les citoyens ont été heureux de le voir revenir.

—M. Alex. Saurette a obtenu le contrat pour l'agrandissement et les améliorations à faire à l'église de Saint-Paul d'Abbotsford. C'est une entreprise de \$14,500.

—Dans la nuit du 25 au 26 d'avril des voleurs se sont introduits dans le magasin de M. Laroche et ont enlevé des marchandises pour \$700. Déjà plusieurs arrestations ont été faites en rapport avec cette affaire.

Comte de Shefford

ROXTON FALLS

La séance dramatique et musicale donnée la semaine dernière au Collège de Roxton Falls a été un véritable succès.

La salle était comble. Les acteurs ont rempli leur rôle à perfection. Inutile de les nommer. La fanfare du Collège Commercial, dirigé par les Rvds Frères Maristes d'Épion a contribué pour beaucoup au succès de cette belle fête.

—La Révérende Soeur St-Officier, directrice de notre couvent depuis près de 16 années, est dangereusement malade.

Depuis le commencement de mai les exercices du mois de Marie sont suivis par un grand nombre de fidèles. Nos divers chœurs de chant font entendre de très beaux cantiques en l'honneur de la Vierge Immaculée.

—M. le curé Leduc a demandé, dimanche dernier, de bien vouloir signer les requêtes devant être présentées au Parlement à Ottawa, concernant l'usage de la langue française dans nos Bureaux Publics et ailleurs, spécialement pour notre province, sur un même pied d'égalité avec la langue anglaise.

—Nos fabriques de beurre et de fromage sont ouvertes, et nos cultivateurs vont commencer leurs semences cette semaine.

—Il y a eu réunion des membres du Syndicat des fromageries de la paroisse dimanche dernier. Cette séance a eu lieu sous la présidence de M. Alexandre Bourbonnière, MM. J. B. Lamarche, O. Brunelle, F. Davidson, Charles Brisebois, Damase Briën, Joseph Chaput, Edouard Laroche, H. Arcouette, D. Fortier, P. Beauchemin, E. Latour et A. Dupaul ont été unanimement élus directeurs pour l'année 1908. A une réunion des directeurs tenue subseqüemment M. Alexandre Bourbonnière a été élu président, M. A. Massé, secrétaire, Charles Bourbonnière, encaisseur, et J. Rathe, aviseur légal.

Nous avons actuellement 12 fabriques inscrites et nous comptons sur vingt en tout pour l'année courante. Après l'assemblée, des discours ont été prononcés, par le président M. A. Bourbonnière, J. Rathe, N. P. J. A. Roy, gérant de la E. T. Bank, M. J. Nadeau, assistant du gérant, était aussi présent, ainsi qu'un grand nombre de cultivateurs.

Nous avons confiance que cette année encore notre syndicat de fromageries donnera les meilleurs résultats.

LES LIVRES DE WAGNER

Une revue allemande décrit la chambre du palais Vendramin dont Wagner, pendant son dernier séjour à Venise, avait fait son cabinet de travail. Six cents mètres de soieries précieuses couvraient toutes les murailles; sole rose, azur et jaune, disposées en festons, en cascades fantastiques, qui donnaient à la pièce l'aspect le plus étrange; parmi ces festons couraient des guirlandes de roses, en sole pareillement. Six rideaux de diverses nuances, du bleu céleste au bleu-marin, tamisaient la lumière éblouissante des fenêtres. Un antique divan, couvert de riches étoffes, occupait le milieu de la chambre, dont le sol était jonché de tapis et de peaux de bêtes. Un parfum pénétrant embaumait l'atmosphère. C'est là que travaillait le maître, le visage tourné vers le jour. C'est là aussi qu'il reçut la visite d'un poète viennois qui, peu auparavant, lui avait envoyé un livret d'Opéra. "J'ai lu votre livret répondit le musicien. Je l'ai examiné; je l'ai trouvé bon, mais pas assez pour me faire départir du principe auquel je

suis resté fidèle toute ma vie, celui d'écrire mes poèmes. Je garde votre manuscrit avec reconnaissance, comme tous ceux que je reçois. Il tiendra dans ma bibliothèque une place honorable; je lui ai donné le numéro 2,955. C'est le dernier numéro des livrets qu'on m'a envoyés jusqu'à ce jour. Un chiffre respectable, n'est-il pas vrai?" On ne dit point si cette marque d'estime suffit à satisfaire le poète viennois.

TRIBUNE LIBRE

Engagement des instituteurs et des institutrices

Monsieur le directeur,

Veuillez-vous me permettre d'adresser un petit mot de réplique à "Un instituteur".

Nous serions solidaires de la bétise de ce Monsieur si nous la laissons passer sans la relever. Il est bon que le public constate qu'on peut être dans l'enseignement sans avoir forcément la mentalité ni l'ignorance de "Un instituteur".

Je dirai d'abord que l'article 223 du code scolaire n'a pas été amendé. Qui donc pourrait faire comprendre à votre correspondant qu'un rapport et une loi ce n'est pas la même chose?

Mais, supposons que cette réforme soit faite, et voyons maintenant l'augmentation de notre instituteur campanard.

Il proteste contre le fait d'engager le personnel enseignant le 31 mai au lieu du 30 avril parce que, dit-il, "les instituteurs et les institutrices qui ont à leur disposition un petit lopin de terre doivent attendre après le 1er juin, c'est-à-dire après l'engagement, pour l'ensemencer, et alors il sera trop tard pour commencer à jardiner."

Voilà de la pédagogie bien originale. Dites donc, naïf ami, pourquoi faites-vous de l'horticulture pratique à l'école primaire? Est-ce par dévouement, vertu fondamentale de l'éducateur, ou par égoïsme?

Si c'est par spéculation, vous pouvez toujours vous entendre avec les élèves que vous laissez et auxquels vous avez communiqué le goût de cette culture, pour qu'ils vous envoient vos carottes, vos navets où vous serez l'automne suivant. Si c'est par dévouement, pour procurer aux élèves un sujet de récréation utile et agréable, comme dit M. O.-E. Dallaire, si c'est pour le bien public, allons, n'en parlons plus, hein!

Disons en passant 1. qu'il y a 44 institutrices laïques et un seul instituteur qui ont fait de l'horticulture pratique à l'école primaire l'an dernier dans la province de Québec, 2. que cette même province compte 6,417 écoles primaires, 3. que plus de la moitié de ces écoles changent d'instituteurs chaque année.

Et on exposerait plus de 3,000 écoles à perdre une partie du mois de mai parce que quelques personnes (peut-être une seule) ne font de l'horticulture pratique à l'école primaire que par spéculation?

Cela ne serait pas plus logique que de faire brûler l'église parce qu'un marinoquin s'y est logé.

Votre bon instituteur dit encore que ce sont les examens faits par M. le commissaire, assistés de M. le curé, qui servent de guides pour les engagements. Par chez nous c'est le rapport de l'inspecteur qui sert de guide parce que l'incompétence des commissaires dans un examen est indiscutable. Quant à la compétence de M. le curé, voici ce que me disait à ce sujet M. le curé de ma paroisse: "Dans un examen à l'école primaire, un prêtre peut se rendre compte du degré d'instruction des élèves, mais ne connaissant pas le programme d'études et n'ayant pas l'expérience voulue il ne peut pas savoir si on enseigne tout ce qu'il doit enseigner, si les élèves sont suffisamment avancés dans chaque matière du cours à la date de l'examen et si l'instituteur emploie les procédés d'enseignement les plus modernes. Voilà pourquoi j'attends le rapport de l'inspecteur avant de recommander aux commissaires l'engagement ou le renvoi des instituteurs."

Enfin, votre correspondant a raison lorsqu'il dit: "S'il fallait supprimer tout ce qui n'est pas nécessaire il y aurait bien des choses et même bien des gens à supprimer."

Bien dit, cela! et pour commencer par nous-mêmes, il faudrait supprimer de notre profession tous les "Gros Jean" qui veulent en montrer à leur curé" et ne réussissent qu'à nous ravalier dans l'estime des contribuables et des commissions scolaires. Merci M. le directeur.

UN AUTRE INSTITUTEUR de la campagne.

—Statistique.

Un statisticien vient de faire le calcul suivant:

On compte en moyenne 26 millions de naissances par an. En plaçant les berceaux bout à bout, cela ferait une longueur égale au tour de la terre, et si l'on faisait défilier une à une les mères avec leurs nouveaux-nés, à raison de vingt par minute, les derniers enfants qui passeraient auraient déjà quatre ans.

Et voilà!

Mon Dieu qu'il y a donc des gens qui ont du temps à perdre!

IROQUOIS Tabac Naturel à Fumer 5c le paquet

UN CHAT SAUVAGE

Installé au sommet d'un poteau de télé-
graphie, il a fallu l'assommer pour
s'en débarrasser

Montréal, 11.—De notre bureau.
Chose peu banale, on a capturé, samedi
avant-midi, un chat sauvage qui s'é-
tait réfugié dans un poteau de télé-
graphie, coin des rues Sainte-Catherine
et Saint-Justin.

En voulant le déloger, un employé
de la compagnie Bell fut grièvement
mordu à la main droite. Pour se dé-
barrasser de l'animal, le chasseur dut
le lancer sur le pavé où la bête s'est
somma.

On croit que le chat sauvage s'était
échappé de l'établissement d'un mar-
chand de fourrures du Boulevard St.
Laurent.

NOUVEAU

NOCES D'OR

Montréal, 10.—De notre bureau.—
M. Bernard Lansoy, l'un des plus in-
fluents catholiques de la langue a

A la Bourse du Travail: Fraternité des cordonniers machinistes.—Union secourable et protectrice des journaliers de Québec.—Union des employés de brasserie.—Alliance Nationale, Cercle St-Sauveur No 128.

Pour les fêtes d'ici au 1^{er} Centenaire, Vente d'occasion à des prix sans réserve 50 doz. de crachoirs de Porcelaine à 25cts et autres Vaiselle "Ward Rock" service à dîner, services à toilette, argenteries, couteleries, verreries, poteries, huiles de sanctuaire et chandelles.

1985

Tabac Naturel

SOUS-PRESSE

Le Mariage et les fiançailles

La partie musicale de la soirée
Thier, avait été gracieusement orga-
nisée par Mme Saint-Pierre, qui ac-
compagnait en même temps les parti-
cipants au repas.

Nous avons le meilleur Stock
de Médecines, Drogues, Articles
de Toilette, Parfums, et Graines
de Semences.

Les Prescriptions des Médecins
sont exécutées avec grand soin.

PHARMACIE L. E. MARTEL
61, RUE ST-JOSEPH, TEL 2493